

LE SOMMET

Mars 2011



Votre municipalité vous informe

2

Nouvelles de la MRC

14

Programmation loisirs hiver 2011

17

Sondage sur nos produits agricoles

19

Organismes de loisirs et communautaires

24

Bibliothèque 1985-2010

34

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



VERS LES SOMMETS

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES fière de son champion



Félicitations à Alex Harvey ainsi qu'à son coéquipier Devon Kershaw pour leur médaille d'or au sprint par équipe aux Championnats du monde de ski de fond d'Oslo. La population de Saint-Ferréol-les-Neiges est très fière de cette performance. Quel honneur pour nous de pouvoir dire que tu es un p'tit gars de chez nous! Félicitations Alex!

SOMMAIRE



Calendrier

Avril

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 - Bibliothèque	4 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	5 - Bibliothèque	6 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	7 - Bibliothèque	8	9
10 - Bibliothèque	11 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	12 - Réunion du CCU, ass. spéciale - Bibliothèque	13 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	14 - Bibliothèque	15	16
17 - Bibliothèque	18 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	19 - Bibliothèque	20 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	21 - Bibliothèque	22	23
24 - Bibliothèque	25 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	26 - Bibliothèque - Réunion du CCU	27 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	28 - Bibliothèque	29	30



Conception et montage:
Imprimerie Blouin Inc.

2900 exemplaires

Responsable du journal:
Martin Pouliot
Directeur des loisirs

Pour tout commentaire:
Martin Pouliot
418 826-2253

Le Sommet
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note:
Les auteurs sont les seuls responsables
du contenu des articles.

Vous pouvez consulter notre site internet au:
www.saintferreollesneiges.qc.ca

De plus, communiquez avec nous
aux adresses électroniques suivantes:

Pour rejoindre :

Service d'urbanisme
Chantale Richard
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Émission des permis et inspections
Simon Demers
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Loisirs
Martin Pouliot
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Direction générale
François Drouin
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Secrétariat et taxation
Lousianne St-Gelais
munferreol@oric.com.ca
Manon Larouche
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Calendrier

Maï

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 - Bibliothèque	2 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Déchets monstres - Recyclage	3 - Bibliothèque	4 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	5 - Bibliothèque	6	7
8 - Bibliothèque	9 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	10 - Bibliothèque - Réunion du CCU, ass. spéciale	11 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	12 - Bibliothèque	13	14
15 - Bibliothèque	16 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	17 - Bibliothèque	18 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque ***	19 - Bibliothèque	20	21
22 - Bibliothèque	23 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	24 - Bibliothèque - Réunion du CCU	25 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	26 - Bibliothèque	27	28
29 - Bibliothèque	30 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	31 - Bibliothèque	** Début des inscriptions aux programmes d'été *** Soirée d'inscription pour les différents camps			

Juin

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	2 - Bibliothèque	3	4 - fête des voisins
5 - Bibliothèque	6 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest)	7 - Bibliothèque	8 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	9 - Bibliothèque	10 - Date limite d'inscription pour les différents camps	11
12 - Bibliothèque	13 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	14 - Bibliothèque - Réunion du CCU, ass. spéciale	15 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	16 - Bibliothèque	17	18
19 - Bibliothèque	20 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	21 - Bibliothèque	22 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	23 - Bibliothèque	24	25
26 - Bibliothèque	27 - Début des camps - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	28 - Réunion du CCU	29 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	30 - Bibliothèque		



LA VIE MUNICIPALE... EN BREF

COMPTE DE TAXES 2011

Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes municipales. Celui-ci est daté du 25 février 2011 et le premier versement est exigible le 28 mars 2011. Pour ceux dont le compte dépasse 300 \$, il est possible de le payer en 3 versements. Les 2 autres sont exigibles les 28 juin et 28 septembre 2011 et les montants sont indiqués sur les coupons au bas du compte.

Les dates d'échéance doivent être respectées intégralement. Tout versement reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12% l'an et, en plus, une pénalité de 5% l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier versement, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements. La municipalité enverra toutefois un rappel après chaque versement.

LICENCES DE CHIEN

Un envoi postal a été effectué auprès de tous les propriétaires dont les chiens étaient enregistrés en 2010. L'envoi contient un formulaire à compléter et à nous retourner avec le paiement de la licence, soit 10 \$ par chien. Il est également possible de venir enregistrer votre chien en vous présentant directement à l'Hôtel de ville.

Par contre, si vous avez reçu les documents de renouvellement de licence et que vous ne possédez plus de chien, vous êtes invité à nous en informer pour vous éviter de recevoir des rappels et éventuellement une facture.

À l'inverse, si vous possédez un chien et que vous n'avez rien reçu, nous vous invitons à venir l'enregistrer au secrétariat de l'Hôtel de ville, au 33 rue de l'Église. La réglementation prévoit qu'un propriétaire dont le chien n'est pas enregistré est passible d'une amende de 100 \$ et les frais.

LUMINAIRE DÉFECTUEUX, QUE FAIRE ?

Lorsque vous observez un luminaire défectueux, il est important de le souligner au personnel de l'Hôtel de ville, au 418 826-2253, afin que le responsable de l'entretien des luminaires puisse en être informé.

Il vous faut seulement mentionner devant quelle adresse se trouve le luminaire défectueux et si le problème est intermittent ou permanent.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

À quelques reprises en cours d'année, il arrive que le conseil municipal soit appelé à se réunir en dehors des séances ordinaires pour prendre des décisions sur des dossiers qui ne peuvent pas attendre. À ce moment, des séances extraordinaires sont convoquées. Des avis publics sont affichés pour les annoncer. Ces séances sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Toutefois les seuls sujets qui

peuvent être discutés sont ceux prévus à l'ordre du jour à moins que le conseil renonce à l'avis de convocation.

BACS À RECYCLAGE

Le contrat accordé par la MRC de La Côte-de-Beaupré pour le recyclage prévoit la fourniture du bac à recyclage (bac bleu avec couvercle 2 couleurs). Ainsi, des bacs ont été livrés à chaque adresse civique et leur numéro de série a été noté. Les bacs sont identifiés par rapport à l'adresse civique et non pas au nom du propriétaire.

Les personnes qui déménagent sont donc invitées à laisser leur bac à recyclage à l'adresse qu'ils quittent. Normalement, si ces personnes déménagent sur la Côte-de-Beaupré, elles devraient trouver un bac à recyclage à leur nouvelle adresse. S'il s'agit d'une nouvelle construction à Saint-Ferréol-les-Neiges, un bac leur sera livré sur demande auprès de la municipalité.

LES FAMILLES BOUGENT À SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



CARNAVAL DES NEIGES 2011, UNE BELLE RÉUSSITE !

C'est l'événement mobilisateur des familles et des aînés de l'année à Saint-Ferréol-les-Neiges.



Sous la présidence conjointe de **madame Karine Lachance** et de **monsieur Dany Drouin**, le Carnaval des Neiges, avec sa mascotte **FLOCON** et ses nombreux partenaires, a rassemblé près de 1500 personnes (familles, aînés, nouveaux arrivants) autour d'activités des plus diversifiées. Voyons rapidement les activités de cette 13^{ème} édition ainsi que le nombre approximatif de participants.

- **Ouverture du Carnaval des Neiges** sur la patinoire du Lac du Faubourg : 250 personnes de tout âge. Un beau succès malgré la température pluvieuse.
- **Journée familiale sur le site Les Sept-Chutes** : 250 personnes de tout âge. Beaucoup d'enthousiasme autour d'activités des plus diversifiées.
- **Souper spaghetti** : 150 personnes, surtout des adultes. Une activité incontournable entre amis avec le restaurant Le Montagnais.
- **Messe Gospel** : 150 personnes de tout âge. Célébration liturgique et soupe populaire.
- **Conférence sur la psychogériatrie** : Un groupe de 50 personnes, composé surtout d'âinés. Dr. Jacques Potvin, conférencier d'une grande compétence. Une étroite collaboration avec le Cercle des Fermières.
- **Journée des Amis en Or** : 75 personnes, surtout des âinés. Joueurs de cartes et danseurs se sont rassemblés autour d'un souper servi par l'équipe du restaurant Le Montagnais.
- **Tournoi amical de hockey bottine** : Environ 50 adultes ont défendu leur honneur.
- **Encan chinois pour les Maisons des jeunes** de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps: les 150 personnes présentes, sous l'animation dynamique de monsieur Michel Guimond, ont permis d'amasser la somme de 6 500 \$. Tout un succès!
- **Souper fondue chinoise** : 235 personnes, surtout des adultes.
- **Concours de dessins** : Un partenariat soutenu avec l'école Caps-des-Neiges 1. Ce concours s'adressait à tous les élèves de l'école, soit environ 150 jeunes.

Un autre bel exemple de leadership de l'équipe de bénévoles sous la gouverne de **madame Cécilienne Pichette** et de **messieurs Martin Pouliot** et **André Drolet**.

Bravo et merci à ceux et celles qui ont participé à ces activités.

FÊTES DES VOISINS , LE SAMEDI 4 JUIN 2011

L'expérience québécoise de la Fête des voisins connaît une croissance rapide, preuve qu'elle s'inscrit dans l'ère du temps et qu'elle répond à un besoin ressenti par les citoyens.

La **Fête des voisins** est un événement incontournable de la Semaine de la municipalité car elle encourage les citoyens à développer le sentiment d'appartenance à leur communauté. Elle a pour objectif de créer la convivialité et de rapprocher les gens vivant dans un même milieu. Cette fête permet de faire plus ample connaissance et de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. C'est une fête originale puisqu'elle est organisée par les citoyens eux-mêmes. Rappelons que l'an dernier, cet événement a rassemblé plusieurs citoyens autour d'activités diverses dans plusieurs districts de notre municipalité.

L'organisation de la **Fête des voisins** peut prendre diverses formes. C'est d'abord une fête simple, légère; il suffit de le

décider. Chacun devient le véritable acteur du succès de la fête. Voici néanmoins quelques conseils pratiques :

- **Réservez le 4 juin pour fêter avec vos voisins.** Une extraordinaire occasion de célébrer la fin du printemps ou le début de l'été.
- **Parlez-en à vos voisins.** Cette fête se prépare en collaboration avec ses voisins. Déjà la préparation est une fête.
- **Procurez-vous des affiches et des cartons d'invitations auprès de la municipalité.** La municipalité peut fournir des affiches et des cartons d'invitations aux organisateurs de la fête.
- **Associez les enfants aux préparatifs.** C'est connu les enfants adorent les fêtes et sont très créatifs.
- **Identifiez un endroit approprié.** Ça pourrait être dans un parc de la municipalité ou dans la cour de votre maison. Prévoyez un Plan B en cas de mauvais temps (on n'a qu'à se rappeler le mauvais temps de l'an dernier).
- **Invitez officiellement vos voisins.** Distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins quelques semaines avant le jour J.
- **Chacun fait sa part.** Rappelons que c'est une fête simple où chacun apporte à manger et à boire.

La Fête des voisins est un moyen simple et efficace de développement communautaire de notre municipalité. Nous vous invitons à y participer en très grand nombre.

La Fête des voisins est une initiative du Réseau québécois des villes et villages en santé et compte 165 municipalités. La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est membre de ce réseau.

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET PLAN D'ACTION FAMILIAL

Nous avons présenté récemment une demande de financement au Programme de Soutien aux Politiques familiales municipales et à la réalisation de la démarche Municipalité amie des Aînés (MADA) du Ministère de la Famille et des Aînés. Cette demande de financement s'inscrit dans le cadre de notre plan d'action 2011.

Notre municipalité a, depuis trois ans, une politique familiale accompagnée d'un plan d'action triennal. Cette politique familiale, accompagnée de la démarche MADA, répond aux besoins et attentes de notre population et s'inscrit dans notre nouveau plan stratégique.

Le conseil de la MRC appuie notre municipalité dans sa démarche auprès des âinés et nous assure de son appui comme partenaire pour l'implantation de notre démarche MADA. C'est une très bonne nouvelle pour nous tous.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au cours de l'année 2010, la municipalité a procédé à un exercice de planification stratégique. Le mandat a été confié à la firme de consultants Raymond Chabot Grant Thornton. Ce dernier consistait à :

- Énoncer une vision commune;
- Élaborer des orientations stratégiques; et
- Élaborer un plan d'action global.



Dans un premier temps des ateliers ont été organisés et animés par un citoyen bénévole auprès de huit groupes cibles dont les participants provenaient de secteurs municipaux, soient urbanisme, loisir et culture, employés municipaux, aînés, jeunes, partenaires socio-économiques et représentants de la population.

Ces ateliers, tenus en août et septembre 2010, avaient pour objectif de tracer un diagnostic sur les thèmes suivants : identité, forces et faiblesses, opportunités et menaces, enjeux, environnement concurrentiel, orientation et développement, rôle de la municipalité et vision.

De ces ateliers de réflexion un document synthèse a été produit et soumis au consultant.

Ce dernier a travaillé à partir de ce document, de la documentation disponible et des constats découlant de l'évaluation organisationnelle. Par la suite, des ateliers de travail ont été organisés avec les élus municipaux et le directeur général et secrétaire-trésorier et un atelier de planification a été tenu avec les directeurs et responsables municipaux.

Toute cette démarche a résulté en un document d'orientations stratégiques dont les grands indices sont les suivants :

La mission de la Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges

Nous, les élus et les employés de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, avons comme mission de préserver la qualité de vie de nos citoyens. Pour ce faire, nous nous engageons à maintenir l'excellence de nos services municipaux, à protéger le caractère champêtre et naturel de notre milieu de vie et à gérer l'organisation municipale de manière responsable, efficace et efficiente.

Cet engagement repose sur les cinq valeurs suivantes :

- L'écoute;
- L'excellence;
- Le leadership;
- Le travail d'équipe;
- Le respect;

Vision 2020 de la Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges

Une municipalité orientée vers la famille et reconnue pour la qualité de ses services, l'innovation et la performance de son organisation, la beauté de son environnement champêtre et ses attraits pour les villégiateurs.

Orientations stratégiques et actions

1) Préservation et mise en valeur du caractère champêtre

Constats

- Le caractère champêtre est à la base de l'attrait de la municipalité mais demeure fragile;
- Dans certains cas, la réglementation ne favorise pas la protection du caractère champêtre;
- Le caractère champêtre est le résultat de caractéristiques surtout physiques : architecture, visibilité de l'activité agricole, et environnement naturel.

Actions

- Consolider le cadre de protection du caractère champêtre;
- Promouvoir le caractère champêtre;
- Soutenir l'embellissement du territoire;
- Soutenir la mise en valeur des activités agricoles et agrotouristiques;
- Sensibiliser la population à l'importance de l'activité agricole;
- Agir en tant que facilitateur.

2) Les familles au cœur de l'action municipale

Constats

- Les familles sont les principales utilisatrices des services municipaux à valeur ajoutée;
- La volonté d'attirer et de retenir les familles a été définie comme un objectif prioritaire;
- La municipalité constitue déjà un cadre très attirant pour cette clientèle;
- Plusieurs jeunes qui ont quitté la municipalité pour aller faire des études ou chercher du travail y reviennent pour élever leurs enfants;
- Plusieurs personnes natives de St-Ferréol-les-Neiges y reviennent à leur retraite ou peu avant;
- La municipalité attire des personnes/familles qui valorisent le sport et le plein air, dont plusieurs athlètes de renommée internationale.

Actions

- Consolider/développer l'offre de services aux familles;
- Protéger l'accès aux activités sportives/de loisir informelles;
- Répondre aux besoins des familles en matière d'infrastructures sportives et de loisirs;
- Favoriser le rassemblement des citoyens de la mixité des secteurs;
- Réduire les irritants relatifs à la cohabitation des usages.

3) Gestion responsable des actifs

Constats

- Un agrandissement de l'usine d'assainissement des eaux usées est prévu d'ici 10 ans;
- Plusieurs routes restent à rénovier;
- Il n'y a pas de plan d'investissement à long terme.

Actions

- Planifier la gestion des actifs sur un horizon à long terme.

Il est possible de consulter le document complet « Évaluation organisationnelle et orientation stratégique Volet 2 – Orientation stratégique » sur le site Internet de la municipalité (www.saintferreollesneiges.qc.ca) sous l'onglet « Publication »



BUDGET 2011 FAITS SAILLANTS

Le budget global passe de 4 821 970 \$ à 5 363 780 \$, soit une augmentation de 541 810 \$ ou 11,2%.

DÉPENSES

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

- Les charges ou dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 4 388 420 \$ ou 81,8% des dépenses;
- Les autres activités financières qui incluent le remboursement en capital des emprunts, pour un montant de 831 160 \$, et les paiements à l'état des activités d'investissement, au montant de 48 900 \$, pour un total de 880 060 \$ ou 16,4%; et
- Les affectations, constituées du remboursement des engagements au fonds de roulement, au montant de 95 300 \$.

Dépenses	2010	2011
Administration générale	700 370 \$	879 450 \$
Sécurité publique	562 420 \$	569 950 \$
Transports	1 069 630 \$	1 103 440 \$
Hygiène du milieu	781 000 \$	780 150 \$
Santé et bien-être	4 700 \$	3 850 \$
Urbanisme et zonage	262 390 \$	281 430 \$
Activités récréatives	296 710 \$	319 910 \$
Activités culturelles	38 000 \$	40 600 \$
Frais de financement	340 300 \$	409 640 \$

Le total des dépenses de fonctionnement 4 055 520 \$ 4 388 420 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	729 100 \$	831 160 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement (paiements comptants par les citoyens des travaux d'investissement)	15 000 \$	48 900 \$

Le total des autres activités financières 744 100 \$ 880 060 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulé non affecté	(85 000 \$)	
Fonds réservés	107 350 \$	95 300 \$
Total - affectations	22 350 \$	95 300 \$

1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses de fonctionnement (excluant les amortissements en immobilisation) s'élève à 4 388 420 \$ comparativement à 4 055 520 \$ en 2010, soit une augmentation de 8,2%.

- À l'administration, le budget passe de 700 370 \$ à 879 450 \$, soit une augmentation de 25,6%.

Cette augmentation est attribuable :

- à l'ajustement de salaire prévu pour les élus municipaux;

- à l'engagement d'une personne additionnelle à l'administration pour lequel un budget d'environ 50 000 \$ a été prévu;

- à l'acquisition d'équipement et de nouveaux logiciels; et

- à la contribution de la municipalité à la CSSC qui passera de 35 000 \$ à 140 000 \$.

- À la sécurité publique, le budget passe de 562 420 \$ à 569 950 \$. De ce montant, 378 370 \$ seront à payer pour la contribution à la Sûreté du Québec, soit une hausse de 11 290 \$.

- Au transport, le budget passe de 1 069 630 \$ à 1 103 440 \$, soit une hausse de 3%. La variation la plus significative se situe au niveau du déneigement. La municipalité est allée en appel d'offres pour un nouveau contrat de 5 ans.

- Le budget global de la fonction « Hygiène du milieu » demeure sensiblement égal à celui de l'an dernier. Le montant prévu est de 782 150 \$. Les frais de génie sont réduits de 23 000 \$ suite à la fin du mandat de l'étude sur le garage/casern. Par contre, la quote-part d'assainissement à la Ville de Beaupré est majorée pour rencontrer l'engagement pris par le conseil municipal de contribuer au remplacement d'une section de l'égout collecteur sur le boulevard du Beau-Pré, soit 44 470 \$.

- Le budget « Santé et bien-être » passe de 4 700 \$ à 3 850 \$.

- Le budget « Urbanisme et zonage » passe de 262 390 \$ à 281 430 \$, soit une hausse de 7,3%. L'augmentation de la quote-part de la municipalité à la MRC explique en majeure partie cet écart.

- En matière d'« Activités récréatives », le budget augmente de 7,8% pour se situer à 319 910 \$. Les principaux éléments qui expliquent cette hausse sont :

- l'organisation de la réception des bénévoles, 5 000 \$;

- l'acquisition de matériel et d'équipement pour le camp d'été;

- le mandat à une firme pour réaliser un plan d'aménagement du Parc Olympique; et

- la mise à jour du plan d'action du comité permanent de la famille.

- Par rapport aux « Activités culturelles », le budget passe de 38 000 \$ à 40 600 \$, soit 6,8% d'augmentation.

- Pour leur part, les frais de financement s'élèvent à 409 640 \$, dont 403 140 \$ pour le paiement des intérêts sur les emprunts municipaux. De ce montant 9 234 \$ correspond aux intérêts des emprunts effectués par la municipalité pour le gouvernement, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM). En 2010, le montant des intérêts s'élevait à 333 800 \$.

2. AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le remboursement en capital des emprunts municipaux s'élève à 831 160 \$ en 2011 comparativement à 729 100 \$ en 2010. Un montant de 21 800 \$ sert au remboursement des subventions financées par la municipalité pour le gouvernement.



Quote-part municipale aux organismes municipaux

	2010	2011
MRC de La Côte-de-Beaupré	314 765 \$	355 682 \$
Communauté métropolitaine de Québec	15 773 \$	18 050 \$
Ville de Beauport		
- Assainissement	114 215 \$	144 109 \$
- Remboursement de la dette	38 860 \$	38 785 \$
Régie intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré	47 760 \$	49 200 \$
Office municipal d'habitation de St-Ferréol-les-Neiges	4 700 \$	3 850 \$

Dépenses à incidence économique

CSSC (Sept-Chutes) (fonctionnement)	140 000 \$
Coupe du monde (fonctionnement)	5 000 \$
MRC de La Côte-de-Beaupré (développement industriel)	71 630 \$
MRC de La Côte-de-Beaupré (SARP)	8 770 \$
Mont-Ste-Anne (démoustication)	8 000 \$
PLUMobile (transport collectif)	14 000 \$
	247 400 \$

REVENUS

Les montants prévus pour chacune des sources de revenu dont la municipalité dispose sont les suivants :

Revenus	2010	2011
Taxes foncières	2 763 140 \$	2 977 200 \$
Tarifcations	1 133 390 \$	1 282 800 \$
Paiements tenant lieu de taxes	15 320 \$	15 530 \$
Transfert	157 940 \$	174 650 \$
Services rendus	108 180 \$	104 850 \$
Imposition de droits	122 000 \$	150 000 \$
Amendes et pénalités	15 000 \$	17 000 \$
Intérêts	25 000 \$	25 000 \$

Autres revenus	482 000 \$	616 750 \$
Total des revenus	4 821 970 \$	5 363 780 \$

Taxes foncières

- En 2010, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé pour les années 2011, 2012 et 2013. Celui-ci a fait l'objet d'une équilibrage. La richesse foncière est passée de 258 118 950 \$ à 458 120 100 \$, soit une augmentation de 77%.
- En actualisant le taux de la taxe foncière pour tenir compte de l'équilibrage du rôle, le taux devrait être fixé à 0,586\$/100 \$ d'évaluation pour qu'il n'y ait pas de variation de la taxe foncière sur le compte de taxes moyen.
- Les taux de la taxe foncière passeront de :

	2010	2011
Résiduelle	1,04\$	0,604\$
Non résidentielle	1,44\$	1,00\$
Industrielle	1,44\$	1,00\$
Agricole	1,04\$	0,604\$

- Les taux de taxes sont en hausse de 3%.
- Sur le taux de la taxe foncière, 0,10\$/100 \$ d'évaluation sert au remboursement de la dette, soit 16,5%.

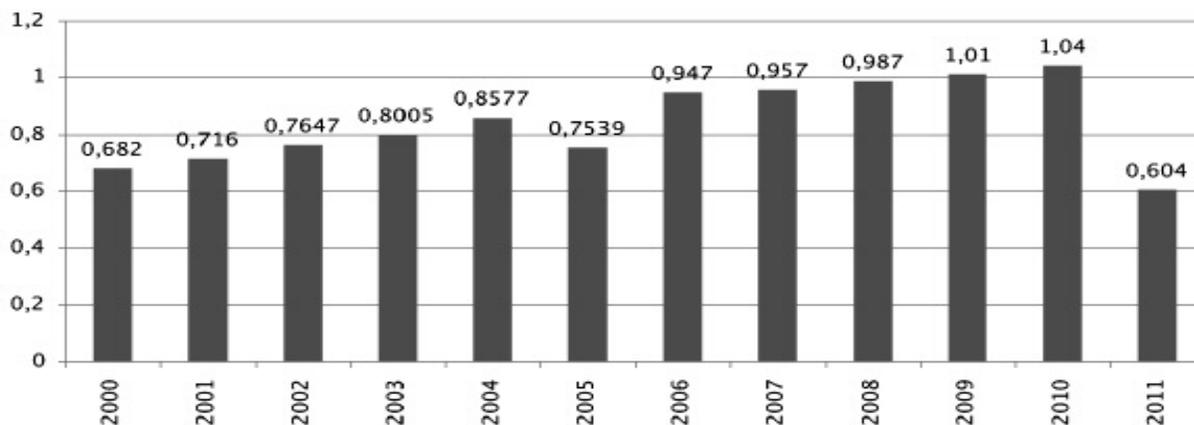
Tarifcation

- Les tarifs d'entretien résidentiels sont les suivants :

	2010	2011
Entretien d'aqueduc	118 \$	118 \$
Entretien d'égout	72 \$	78 \$
Vidanges	122 \$	122 \$
Recyclage	43 \$	43 \$

- À l'exception du tarif d'entretien d'égout, tous les tarifs demeurent inchangés. Le tarif d'égout est augmenté pour rencontrer l'engagement de la municipalité à défrayer une partie des travaux réalisés par la Ville de Beauport sur l'égout collecteur du boulevard du Beau-Pré.

Évolution du taux de la taxe foncière



Taxes de secteur

- Les taxes de secteur applicables pour le remboursement d'emprunt seront réajustées en fonction des remboursements en intérêts et capital que la municipalité aura à effectuer et pour tenir compte des nouveaux emprunts réalisés en 2010.

- Contribution au fonctionnement de la Corporation du site Les Sept-Chutes 105 000 \$
- Aménagement d'un parc dans le stationnement de l'église 48 750 \$
- Entretien du sentier Mestachibo 6 000 \$

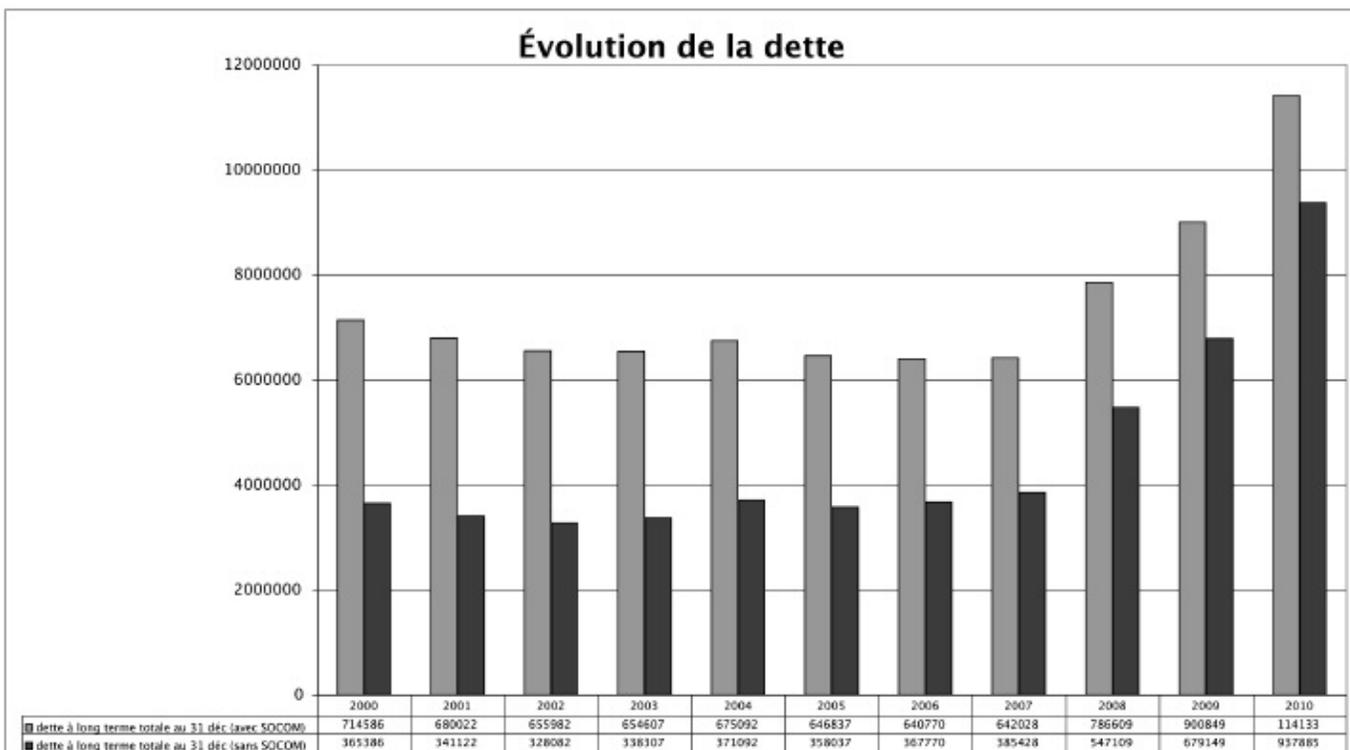
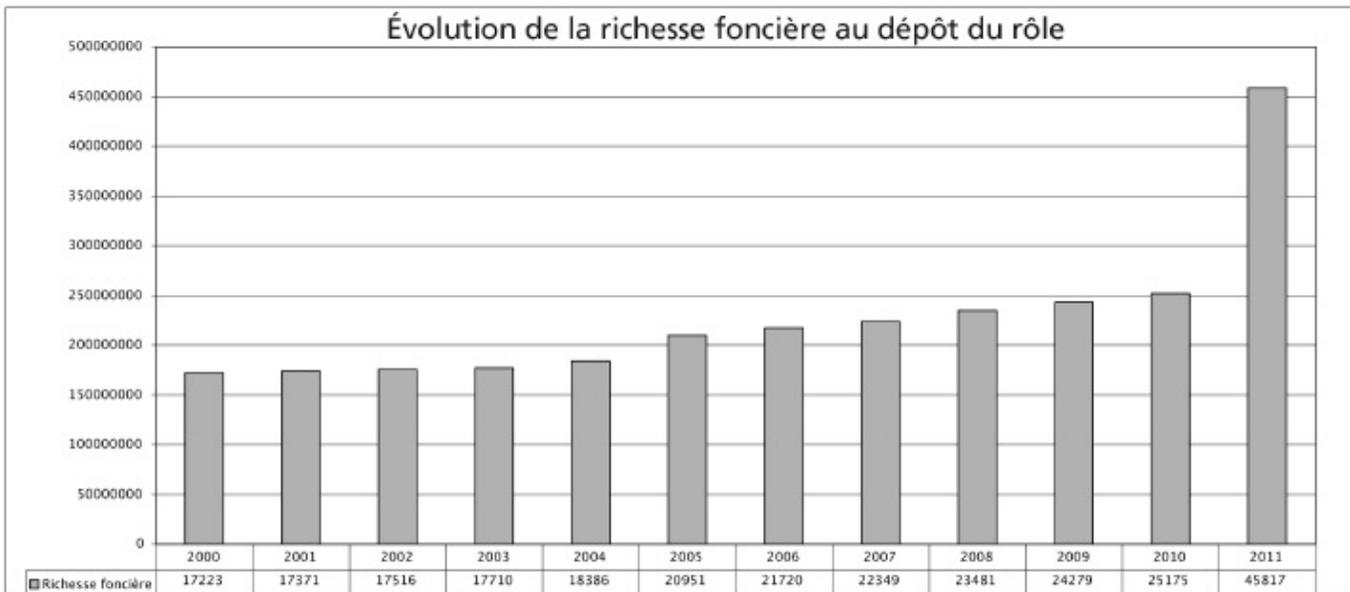
Autres revenus

- Pacte rural 159 750 \$

En 2011, la municipalité prévoit utiliser la totalité du solde restant du pacte rural comme suit :

SOCOM

Les revenus anticipés de la SOCOM en 2011 sont de 457 000 \$. Le remboursement (capital et intérêts) pour cet investissement, sera de 255 300 \$, ce qui laissera un revenu net de 201 700 \$.





RUBRIQUE DU MAIRE



Ce message fait suite à la démarche d'évaluation organisationnelle de la municipalité et à une réflexion d'orientation stratégique entreprise en 2010, démarche qui a mobilisé les élus, les fonctionnaires, les partenaires et des groupes de citoyens.

Cette démarche s'inscrit d'ailleurs à l'intérieur du rôle des élus municipaux : rêver sa municipalité et créer un milieu de vie de qualité, à l'image de ses citoyens.

Suite au dépôt du rapport, en novembre 2010, le conseil municipal aura, en 2011, à actualiser le plan d'action proposé, dont l'application se doit d'être un dialogue entre les élus, les fonctionnaires, les partenaires et les citoyens. Ce dialogue permettra d'arriver à une harmonisation entre les objectifs et les intérêts des élus, la capacité de l'appareil municipal, les possibilités de développement avec les partenaires et les besoins et exigences des citoyens.

L'année 2011 sera donc consacrée, entre autres, à la mise en œuvre du plan d'action, ce qui exigera de la part de tous les acteurs concernés souplesse, flexibilité, compréhension et respect mutuel. Voilà les ingrédients essentiels au succès de la réalisation du plan d'action.

Cette nouvelle façon de gérer s'adapte facilement à chacune des activités de l'administration municipale et place le citoyen au cœur de nos préoccupations, lui permettant de s'impliquer dans le devenir de sa municipalité.

Ces changements, mieux encore cette adaptation, doivent se faire en harmonie avec la mission et les valeurs résultantes de l'exercice de planification stratégique, sans oublier l'essentiel: partage et propagation des mêmes visions et valeurs de la municipalité, bref s'en imprégner.

Nous aurons bien d'autres défis colossaux à relever, défis élaborés à des niveaux supérieurs (gouvernement, Communauté métropolitaine de Québec), mais qui ont des impacts majeurs sur l'administration municipale, les nouvelles responsabilités des élus et la qualité de vie des citoyens.

En tant que maire, soyez assuré que je déploierai toutes les énergies pour la réalisation des plans d'action, et cela tant au niveau de l'amélioration de l'organisation municipale que de la réalisation des activités stratégiques de la municipalité, l'appui de tous les acteurs étant une condition essentielle de succès.

Toutefois, je dois vous rappeler qu'il ne faudra jamais perdre de vue que la planification stratégique est d'abord un moyen et non pas une fin en soi, la fin étant le mieux-être de la communauté.

Félicitations à Alex Harvey

Le conseil municipal tient à féliciter Alex Harvey qui a terminé premier lors de l'épreuve de 30 km duathlon à l'occasion des Championnats mondiaux en Estonie.

De plus, il s'est mérité l'argent lors d'un sprint en coupe du monde de ski de fond à Drammen en Norvège.

La population suit depuis fort longtemps les exploits de son athlète ferréolais. Elle lui souhaite bonne chance dans ses compétitions très exigeantes à tous les niveaux.

Carnaval des Neiges

C'est dans une ambiance familiale et de fébrilité que s'est terminée la 13^e édition du Carnaval des Neiges le samedi 26 février dernier lors d'un souper « fondue chinoise », événement unique sur la Côte-de-Beaupré.

Merci à tous ceux qui ont participé aux activités nombreuses et diversifiées, répondant ainsi aux attentes de la population ferréolaise, sans oublier les nombreux visiteurs qui nous reviennent année après année.

Le Carnaval des Neiges représente certes le plus grand rassemblement familial, et cela tant au niveau local que régional. Nous en sommes tous fiers, car il répond aux objectifs de la politique familiale de la municipalité, à savoir offrir des activités intergénérationnelles diversifiées. Qui plus est, il rejoint la vision 2020 de la municipalité qui découle de l'exercice de planification stratégique initié en 2010, entre autres, une municipalité orientée vers la famille et reconnue notamment pour la qualité de ses services.

Félicitations au comité organisateur (Cécilienne Pichette, André Drolet et Martin Pouliot), à la présidente, madame Karine Lachance, au président, monsieur Dany Drouin, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont accompli une tâche vraiment colossale, ainsi qu'à tous les commanditaires, sans qui un événement d'une telle ampleur n'est pas possible.

C'est grâce à vous tous que la 13^e édition du Carnaval des Neiges fut un succès sur toute la ligne.

À l'an prochain

Germain Tremblay, maire

L'URBANISTE VOUS INFORME

ABRIS D'HIVER

Les abris ou garages d'hiver doivent être démontés (incluant la structure) au plus tard le 1^{er} mai de chaque année. À défaut de se conformer, les contrevenants pourraient recevoir un constat d'infraction d'une amende minimale de 500 \$ plus les frais.

BOÎTES À DÉCHETS

Nous vous rappelons que les boîtes à déchets en bordure des chemins ne sont plus autorisées puisque la municipalité exige maintenant l'utilisation d'un contenant à déchets de 240 ou 360 litres, sur roulettes. La municipalité souhaite donc obtenir votre collaboration afin de retirer ces boîtes à déchets.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PERMIS

Lors d'une demande de permis, vous devez fournir un minimum de documents et d'informations. En voici un aperçu.

Construction neuve et agrandissement:

- Plan de construction à l'échelle (élévations et vues en plan de chaque étage)
- Plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre
- Liste des matériaux du revêtement extérieur et couleurs

Autres documents à privilégier dans le cas où la demande est soumise à l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

- Échantillons des matériaux et couleurs
- Perspective couleur

Bâtiment complémentaire (cabanon, garage, etc.) :

- Plan de construction à l'échelle (élévations et vue en plan)
- Plan d'implantation
- Liste des matériaux et couleurs

N.B. L'installation d'un bâtiment préfabriqué est considérée comme une nouvelle construction et nécessite également un permis.

Rénovation intérieure :

- Liste des travaux de rénovation à effectuer
- Plan des divisions intérieures si des murs sont déplacés

Rénovation extérieure :

- Plan à l'échelle des travaux à effectuer si des modifications sont apportées à la structure
- Liste des matériaux et couleurs

Patio, balcon, terrasse :

- Plan à l'échelle et plan d'implantation
- Liste des matériaux et couleurs (plancher, garde-corps)

Dans tous les cas, les informations suivantes sont requises :

- Nom du propriétaire et ses coordonnées (incluant courriel)
- Nom de l'entrepreneur et ses coordonnées
- Montant estimé des travaux

- Date prévue pour le début des travaux
- Date prévue pour la fin des travaux.

DÉLAI D'ÉMISSION DES PERMIS

Notez qu'il faut compter de deux à quatre semaines pour obtenir un permis de construction ou de rénovation.

Les demandes soumises à l'application du règlement sur les PIIA doivent être présentées au comité consultatif d'urbanisme et ensuite au conseil municipal ce qui allonge nécessairement le délai. D'autre part, si une demande est déposée durant la forte période, soit de mai à octobre, les délais d'analyse seront nécessairement plus longs. Enfin, les demandes sont traitées selon l'ordre de réception et l'analyse débute lorsque le dossier est complet, soit lorsque tous les documents et informations sont déposés au service d'urbanisme.

TRAVAUX DÉBUTÉS OU EFFECTUÉS SANS PERMIS

Pour tous travaux ou usages débutés ou réalisés avant l'obtention ou l'émission du permis ou du certificat requis, le montant du permis ou du certificat sera majoré de 50 \$.

Avant d'entreprendre tous travaux, il est donc préférable de communiquer avec le service d'urbanisme.

HORAIRE DU SERVICE D'URBANISME

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
 Mardi : sur rendez-vous
 Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
 Jeudi : sur rendez-vous
 Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le programme de subvention pour le remplacement des installations septiques s'est terminé le 31 décembre 2010. Néanmoins, si votre installation septique est déficiente ou polluante vous devez tout de même procéder à son remplacement.

Pour les ménages à faible revenu, vous pouvez être admissible à une subvention avec le programme Réno-Village géré par la MRC de La Côte-de-Beaupré. Communiquez avec la MRC de La Côte-de-Beaupré au 418 824-3444





Vous pensez rénover ? Le bois, durable et facile d'entretien !



Pour revêtir nos maisons, plusieurs matériaux synthétiques sont maintenant offerts sur le marché. Ces matériaux sont conçus dans le but de réduire au minimum l'entretien qu'un propriétaire doit effectuer pour maintenir sa propriété dans un état fonctionnel et esthétique acceptable. Toutefois, il est plutôt difficile de réparer ces matériaux, ce qui demande le remplacement complet du revêtement lorsqu'une section est endommagée. De plus, certains de ces matériaux peuvent réduire considérablement l'aspect esthétique et le cachet d'un bâtiment. Leur pose nécessite souvent la simplification des détails d'assemblage réduisant ainsi les éléments architecturaux qui sont responsables du caractère et de la personnalité de la maison.

Pour améliorer notre paysage bâti, le bois qui reflète une identité physique de nos villes et villages, devrait être davantage réhabilité et ce, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou tout autre type de rénovation. Malgré la croyance populaire, le bois comme revêtement mural est plus durable et facile d'entretien que ses concurrents. De plus, sa mise en œuvre est très simple et ses qualités isolantes sont indéniables. En effet, il offre une protection intéressante contre le froid et les vents dominants et il a démontré qu'au Québec, son espérance de vie est plus que centenaire.

Il existe aujourd'hui des revêtements de bois usinés pré-teints qui bénéficient de garanties intéressantes sur le fini et qui sont offerts à des coûts très compétitifs. Ces derniers sont

disponibles dans une vaste gamme de couleurs, de profils et d'accessoires. Ainsi, des combinaisons originales sont possibles, ce qui contribue fortement à une rénovation réussie qui se démarque par ses détails architecturaux et s'intègre parfaitement à son environnement.



Voici un exemple de rénovation soucieuse du style et de l'époque du bâtiment, où le bois fut privilégié comme revêtement mural et pour les détails de finition.

Voici un exemple de rénovation soucieuse du style et de l'époque du bâtiment, où le bois fut privilégié comme revêtement mural et pour les détails de finition.

En consultant le **SARP**, vous pouvez rencontrer **gratuitement** une ressource en architecture qui vous conseillera dans vos travaux de rénovation extérieure et ce, sous forme de croquis et de recommandations écrites. De plus, dans les bureaux de la MRC, une matériauthèque, une bibliothèque spécialisée et une banque de personnes-ressources sont mises à votre disposition pour faciliter votre démarche de rénovation.

Peu importe la nature de vos travaux, des recommandations respectant le style et l'âge de votre bâtiment vous seront faites, que ce soit pour votre maison, votre commerce, votre garage ou même votre garage.

Si vous désirez profiter du **SARP - MRC de La Côte-de-Beaupré**, n'hésitez pas à communiquer avec madame Annie Vigneault au 418 824-3444 ou par courriel à l'adresse suivante : sarp@mrccotedebeaupre.qc.ca



**Notre municipalité adhère
au programme national**

LES FLEURONS DU QUÉBEC

par **Ghyslaine L. Lortie, conseillère district No 1**

C'est avec une grande fierté que notre municipalité vous annonce son adhésion au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 fleurons, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs, qui aura lieu cet été.

En adhérant aux Fleurons du Québec, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie, et veut motiver l'ensemble de ses citoyens à faire de même. Déjà, plus de 305 municipalités québécoises ont obtenu leurs fleurons du Québec. Les municipalités Fleurons du Québec sont situées dans toutes les régions québécoises et représentent plus de 4 millions de citoyens.

Saint-Ferréol-les-Neiges se prépare donc fébrilement à recevoir, au cours de l'été la visite d'évaluation des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci visiteront notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public.

Les points sont répartis dans 5 domaines :

- 310 points sont réservés aux efforts de la municipalité
- 270 points sont réservés aux efforts des résidents
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 150 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable

Semblables aux étoiles pour les hôtels, les Fleurons du Québec, peuvent être affichés aux entrées municipales, et leur valeur augmente en fonction de leur nombre. Mais c'est beaucoup plus que la possibilité de retombées économiques. Ainsi, les Fleurons du Québec sont aussi une source de fierté pour tous, car ils constituent une reconnaissance publique des **efforts de toute la collectivité pour un environnement plus propre, plus vert et plus sain.**

Nous invitons donc tous les citoyens à embellir leur milieu de vie. La reconnaissance officielle des Fleurons du Québec viendra récompenser, l'automne prochain, nos efforts collectifs et suscitera de belles retombées pour tous.

Les Fleurons du Québec s'inscrivent dans la vision stratégique de la municipalité au chapitre de la préservation et de la mise en valeur de son caractère champêtre.

Les principaux éléments de contenu de cet article sont suggérés par Les Fleurons du Québec.

Message du service incendie

Avis important



VänEE, conjointement avec Venmar Ventilation inc., amorce volontairement le *Programme d'Amélioration de la Sécurité* concernant certains de ses échangeurs d'air à récupération de chaleur manufacturés entre 1991 et 2001 et entre octobre 2006 et août 2007. Une série de circonstances inhabituelles pouvant mener

à une surchauffe du moteur peut représenter un risque potentiel d'incendie.

VänEE demande à tous les propriétaires d'échangeurs d'air à récupération de chaleur, touchés par le programme, d'arrêter le fonctionnement de leur appareil, de le débrancher et de communiquer avec l'entreprise dès que possible. Afin de rendre votre appareil sécuritaire, un dispositif vous sera envoyé gratuitement. Pour consulter les modèles concernés, visiter le site www.vanee-ventilation.com ou téléphonez au numéro sans frais à 1-866-441-4645.

LE BRÛLAGE DE REBUTS, UN RISQUE POUR LA FORÊT

Bon an, mal an, **20 % DES INCENDIES DE FORÊT SIGNALÉS EN AVRIL ET MAI SONT IMPUTABLES À DES BRÛLAGES DE REBUTS.** De nombreux propriétaires procèdent à un grand ménage printanier en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt.

Avant que la verdure soit abondante, l'herbe sèche et les broussailles deviennent propices à la propagation des flammes, dès que le beau temps se met de la partie. Quelques étincelles soulevées par une bourrasque de vent peuvent vous causer de bien mauvaises surprises...

Avant d'allumer, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite les citoyens à s'informer auprès de leur municipalité. Plusieurs d'entre elles permettent les brûlages domestiques à des heures spécifiques. Certaines exigent un permis et une assurance-dommages pour le faire, tandis que d'autres les interdisent en tout temps.



ÉCHOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

- La MRC de La Côte-de-Beaupré a reçu la confirmation d'une subvention de 287 500 \$ de la Fédération Canadienne des municipalités qui administre le Fonds municipal vert pour l'élaboration du « Plan de développement durable des collectivités – La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé ». La MRC engage un montant équivalent pour la réalisation de ce plan.
- Dans le cadre des consultations publiques tenues par la Conférence régionale des élus de la région de la Capitale-Nationale sur son Plan de développement intégré des ressources et du territoire, un mémoire a été déposé dans lequel la MRC réitère sa volonté de créer une forêt de proximité sur le Territoire non organisé Sault-au-Cochon, en partenariat avec la Forêt Montmorency.
- Un inventaire archéologique sera réalisé sur les sites suivants :
 - L'anse aux Vaches (2 grottes);
 - Le cap Rouge (moulin Duclos);
 - L'anse aux Bardeaux (moulins du XVIII et XIX siècles).
- Un budget de 95 000 \$ a été alloué pour la réalisation de la « Passerelle du Petit-Pré » en régie interne.
- La MRC a adopté ses budgets qui s'établissent comme suit :
 - Partie I (administration générale) 5 018 692 \$

- Partie II (service d'évaluation) 260 321 \$
- TNO (Lac-Jacques-Cartier et Sault-au-Cochon) 359 288 \$
- Le budget de la MRC de La Côte-de-Beaupré pour 2011 est de 5 018 692 \$ comparativement à 4 789 953 \$ pour 2010.

Poste	Traitement de base actuel (annuel)		
Préfet	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
	15 575 \$	7 787 \$	23 362 \$
Traitement de base projeté (annuel)			
	31 241 \$	4 759 \$	36 000 \$

- Les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré ont procédé à une demande de soumission conjointe dans le cadre du programme Communautés rurales branchées géré par le MAMROT. Trois propositions ont été reçues et, suite à l'analyse, le contrat a été accordé à Communications Charlevoix pour le territoire de la MRC de Charlevoix au coût de 524 123 \$ et à XITTEL Télécommunications pour les territoires des MRC de Charlevoix-Est, au coût de 660 589 \$, et de la Côte-de-Beaupré, au coût de 214 245 \$.
- Un appui a été donné à la Corporation pour la mise en valeur du Moulin du Petit-Pré inc. dans sa démarche auprès du ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine afin qu'elle obtienne un « statut reconnu » et un « budget récurrent », étant donné qu'il s'agit du premier moulin à eau commercial en Amérique du Nord (construit en 1695 par Monseigneur de Laval). Pour sa part la MRC a accordé un montant de 10 000 \$ à titre de contribution au Plan de sauvegarde de la Corporation pour la mise en valeur du Moulin du Petit-Pré.

SAVEZ-VOUS QU'IL EXISTE 4 PROGRAMMES DE SUBVENTIONS, EN COLLABORATION AVEC LA SHQ ET LA SCHL, POUR RÉNOVER VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Voici les conditions d'admissibilité pour chacun des programmes :

Dans les 4 cas, les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur qui détient une licence délivrée par la Régie du bâtiment du Québec.

1°- RÉNO-VILLAGE :

- Être propriétaire-occupant d'une résidence familiale de 2 logements et moins, dont 1 logement est occupé par le propriétaire avec une valeur uniformisée du bâtiment inférieure à 90 000 \$;
- Être à faible revenu (ex. : pour 2 personnes, le revenu familial brut doit être inférieur à 31 200 \$);

- Les seuls travaux admissibles sont : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité incendie;
- Si vous avez déjà bénéficié de cette subvention depuis 1997, vous n'êtes pas admissible pour une seconde fois;
- L'aide financière maximale pour ce programme est de 10 000 \$ et s'établit en fonction du coût des travaux et d'un pourcentage selon le revenu ainsi que la taille du ménage (voir tableau).

2°- PRU (PROGRAMME DE RÉNOVATION D'URGENCE) :

- Être propriétaire-occupant d'une résidence familiale avec une valeur uniformisée du bâtiment inférieure à 90 000 \$;

TABLE DES TAUX D'AIDE PROPOSÉE POUR RÉNOVILLAGE

Revenu du ménage	Taille du ménage			
	1 pers %	2-3 pers %	4-5 pers %	6 pers et + %
Moins de 15 000 \$	90	90	90	90
15 001 à 15 300 \$	90	90	90	90
15 301 à 15 600 \$	90	90	90	90
15 601 à 15 900 \$	90	90	90	90
15 901 à 16 200 \$	90	90	90	90
16 201 à 16 500 \$	90	90	90	90
16 501 à 16 800 \$	90	90	90	90
16 801 à 17 100 \$	90	90	90	90
17 101 à 17 400 \$	90	90	90	90
17 401 à 17 700 \$	90	90	90	90
17 701 à 18 000 \$	88	90	90	90
18 001 à 18 300 \$	84	90	90	90
18 301 à 18 600 \$	80	90	90	90
18 601 à 18 900 \$	78	90	90	90
18 901 à 19 200 \$	76	90	90	90
19 201 à 19 500 \$	74	90	90	90
19 501 à 19 800 \$	72	90	90	90
19 801 à 20 100 \$	70	90	90	90
20 101 à 20 400 \$	68	90	90	90
20 401 à 20 700 \$	66	90	90	90
20 701 à 21 000 \$	64	90	90	90
21 001 à 21 300 \$	62	90	90	90
21 301 à 21 600 \$	60	90	90	90
21 601 à 21 900 \$	58	86	90	90
21 901 à 22 200 \$	56	82	90	90
22 201 à 22 500 \$	54	78	90	90
22 501 à 22 800 \$	52	76	90	90
22 801 à 23 100 \$	50	74	90	90
23 101 à 23 400 \$	48	72	90	90
23 401 à 23 700 \$	46	70	90	90
23 701 à 24 000 \$	44	68	90	90
24 001 à 24 300 \$	42	66	90	90
24 301 à 24 600 \$	40	64	90	90
24 601 à 24 900 \$	38	62	88	90
24 901 à 25 200 \$	36	60	84	90
25 201 à 25 500 \$	34	58	80	90
25 501 à 25 800 \$	32	56	76	90
25 801 à 26 100 \$	30	54	74	90
26 101 à 26 400 \$	28	52	72	90
26 401 à 26 700 \$	26	50	70	90
26 701 à 27 000 \$	24	48	68	90
27 001 à 27 300 \$	22	46	66	86
27 301 à 27 600 \$	20	44	64	82
27 601 à 27 900 \$	0	42	62	78
27 901 à 28 200 \$		40	60	74
28 201 à 28 500 \$		38	58	72
28 501 à 28 800 \$		36	56	70
28 801 à 29 100 \$		34	54	68
29 101 à 29 400 \$		32	52	66
29 401 à 29 700 \$		30	50	64
29 701 à 30 000 \$		28	48	62
30 001 à 30 300 \$		26	46	60
30 301 à 30 600 \$		24	44	58
30 601 à 30 900 \$		22	42	56
30 901 à 31 200 \$		20	40	54
31 201 à 31 500 \$		0	38	52
31 501 à 31 800 \$			36	50
31 801 à 32 100 \$			34	48
32 101 à 32 400 \$			32	46
32 401 à 32 700 \$			30	44
32 701 à 33 000 \$			28	42
33 001 à 33 300 \$			26	40
33 301 à 33 600 \$			24	38
33 601 à 33 900 \$			22	36
33 901 à 34 200 \$			20	34
34 201 à 34 500 \$			0	32
34 501 à 34 800 \$				30
34 801 à 35 100 \$				28
35 101 à 35 400 \$				26
35 401 à 35 700 \$				24
35 701 à 36 000 \$				22
36 001 à 36 300 \$				20
36 301 \$ et plus				0

- Être à très faible revenu (ex. : pour 2 personnes, le revenu familial brut doit être inférieur à 21 500 \$);
- Les travaux admissibles sont seulement des travaux d'urgence (ex. : une toiture qui coule, une entrée électrique défectueuse);
- Pour être admissible, il ne faut jamais avoir bénéficié de cette subvention;
- L'aide financière maximale pour ce programme est de 6 000 \$.

3°- LAAA (LOGEMENTS ADAPTÉS POUR AÎNÉS AUTONOMES) :

- Cette subvention s'adresse aux gens de 65 ans et plus qui ont de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile et qui demeurent toujours dans leur résidence ou à logement (avec l'accord du propriétaire). Ne sont pas admissibles, les gens qui demeurent dans un HLM et les bâtiments ayant pour vocation principale d'héberger des personnes âgées;
- Être à faible revenu (dépend du nombre de personnes par foyer et varie en fonction des municipalités);
- Travaux admissibles (ex. : changer les poignées de portes, élimination des seuils de portes, ajout de garde d'escalier, ajout ou rabaissement de tablettes, barre d'appui pour salle de bain);
- Subvention maximale : 3 500 \$ par foyer.

4°- PAD (PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE) :

Pour cette subvention, les revenus ne sont pas pris en considération et est en collaboration avec le CLSC. Les personnes admissibles sont celles qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes qui démontrent, dans un rapport d'évaluation, que la déficience est significative et persistante et que leurs incapacités nécessitent que des modifications soient apportées à leur domicile. Les travaux admissibles sont, par exemple : une rampe d'accès à l'extérieur, réaménagement d'une salle de bain. L'aide financière maximale de base est de 16 000 \$. Une aide additionnelle de 7 000 \$ est possible en fonction de certains critères tels qu'être à faible revenu et l'agrandissement du domicile. De plus, une aide supplémentaire de 10 000 \$ est également possible lors de l'installation d'équipements spécialisés (ex : un appareil élévateur).

Pour de plus amples informations, téléphonez-nous au 418-824-3444 ou visitez notre site :

www.mrcotedebeauvre.com



SÛRETÉ DU QUÉBEC

Lors de mes patrouilles je suis toujours étonnée de croiser des conducteurs qui, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, ne bouclent pas leur ceinture de sécurité où, pire encore, n'attachent pas leurs enfants. Saviez-vous que comme conducteur d'un véhicule routier, vous êtes responsable de vous assurer qu'un passager de moins de 16 ans est attaché correctement? Voici quelques petites statistiques intéressantes de la Société d'assurance automobile du Québec sur les ceintures et les sièges d'auto pour enfants.



CEINTURE DE SÉCURITÉ

- Le port de la ceinture de sécurité diminue de moitié les risques d'être tué ou blessé gravement lors d'un accident.
- Lors d'une collision à 50 km/h, les occupants à l'avant ou à l'arrière d'un véhicule sont projetés avec une force moyenne de 35 fois leur poids. Plus la vitesse du véhicule augmente, plus la force de projection est multipliée. En cas d'impact, il est donc essentiel d'être protégé par la ceinture de sécurité, que l'on prenne place à l'avant ou à l'arrière du véhicule.
- Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, vos chances de survie seront augmentées de 60% lors d'une collision si vous bouclez votre ceinture de sécurité.

SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS

- Le Code de la sécurité routière vous oblige à installer tout enfant de moins de 63 cm (25 pouces) en position assise dans un siège d'auto correctement installé.
- Chaque année au Québec, plus de 1 600 enfants de moins de 9 ans, passagers d'un véhicule, meurent ou sont blessés dans des accidents.
- Lorsqu'il est correctement installé, le siège d'auto réduit de 70% les probabilités de décès et de blessures graves chez les enfants.
- Selon une enquête de la Société de l'assurance automobile du Québec (2003), 94% des parents utilisent un bon siège d'auto pour leur enfant, mais seulement 49% l'installent adéquatement.
- Certains enfants sont parfois assis sur les genoux de leurs parents ou sur la banquette arrière et 0,1% des enfants ne sont retenus ni dans un siège d'auto ni par une ceinture de sécurité.
- À 50 km/h, le poids des objets en mouvement est multiplié par 35. Un enfant de 9 kg (20 livres) deviendra donc un véritable boulet de 315 kg (695 livres). En cas d'impact, il sera écrasé sur le tableau de bord ou éjecté du véhicule.
- Plus de la moitié des accidents surviennent dans les zones de 50 km/h et dans un rayon de 8 km de la résidence. Une autre bonne raison pour attacher votre enfant, même si vous n'avez qu'une courte distance à parcourir!

J'espère que cela en aura convaincu quelques-uns!

Agente Patricia Viau

S.Q. MRC Côte-de-Beaupré

418 827-4545



Programmation

loisirs

PRINTEMPS-ÉTÉ 2011



Programme

Les Explorateurs (4 à 10 ans)

Du 27 juin au 12 août 2011

Le camp d'été de St-Ferréol-les-Neiges, c'est quoi?

- Une programmation de qualité;
- Des thématiques originales;
- Une équipe d'animation dynamique et formée;
- Un accès exclusif dans les prix;
- Le transport en autobus offert gratuitement;
- Un service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Nous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à temps partiel ou à temps plein et aussi nous vous offrons des tarifs à la semaine. Voici donc le détail :

3 jours semaine

À la semaine	30 \$
7 semaines	130 \$

5 jours semaine

À la semaine	45 \$
7 semaines	175 \$

15% de rabais pour l'inscription d'un 2^e enfant

30% de rabais pour l'inscription d'un 3^e, 4^e ou 5^e enfant

Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.

Programme

Ados-Aventure (11 et 12 ans)

Du 27 juin au 12 août 2011

Il est de retour pour la deuxième année! En prenant exemple sur le succès que connaît le programme pour adolescents Le Ram, nous poursuivons cette année, encore une fois en association avec la ville de Ste-Anne-de-Beaupré, le camp pour les pré-ados qui sera davantage motivant et qui répondra mieux aux besoins de ce groupe d'âge. En compagnie d'animateurs qui aiment bouger et qui aiment les défis, vos enfants passeront un été qui sort de l'ordinaire au programme Ados-Aventure!!

Cet été, à raison de quatre jours semaine, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes

passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamiques!!

Tarif : 260 \$ pour les 7 semaines ou 70 \$ par semaine, transport et sorties inclus

Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.

Le RAM (13 à 15 ans)

Du 27 juin au 5 août 2011

La municipalité de St-Ferréol-les-Neiges vous offre la possibilité d'inscrire vos adolescent(e)s dans un camp de qualité où ils passeront un été qui sort de l'ordinaire!!

De quoi s'agit-il?

C'est un camp qui, à raison de quatre jours par semaine, permet aux jeunes dans la fleur de l'âge de profiter au maximum du soleil, des joies de l'été, du sport, du plein air, de la vie de groupe, de la culture, de l'art, des sciences et de l'implication sociale.

En compagnie d'animateurs dynamiques et inventifs, les jeunes auront à relever le défi du « RAM ». Ensemble, ils auront à déterminer une partie de leur programmation. L'autre partie sera établie par l'équipe d'animation du camp.

Tarif : 230 \$ pour les 6 semaines ou 70 \$ par semaine, transport et sorties inclus

Inscriptions

Il existe 3 possibilités pour inscrire vos enfants pour l'été 2011.

Premièrement, en se présentant à l'Hôtel de ville du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 16 h 30 et le vendredi entre 8 h 30 et 16 h à compter du **lundi 2 mai prochain**.

Deuxièmement, il est possible d'imprimer le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la ville au www.saintferreollesneiges.qc.ca, de le compléter et de nous le retourner accompagné d'un chèque à l'adresse suivante : 33, rue de l'Église, St-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0.

Troisièmement, en se présentant à l'Hôtel de ville le 18 mai 2011 de 18 h 30 à 20 h.

Date limite d'inscription : **Vendredi le 10 juin 2011** Après cette date, un supplément de 30 \$ sera ajouté au tarif d'inscription.





Marché aux puces



Le printemps arrive, ça va bientôt être le temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop.

Ça tombe bien. Un SUPER MARCHÉ AUX PUCES est organisé par la municipalité, en collaboration avec le financement de l'École Caps-des-Neiges 1.

Ca se passera samedi, le 28 mai 2011 au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. Animation, jeux gonflables, restauration et plusieurs autres surprises vous attendront.

Réservez vos tables dès maintenant au coût de 10 \$ pour la journée auprès de monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253.

C'est donc le temps de mettre à votre agenda le 28 mai 2011 et de commencer à mettre de côté vos « vieilleries » qui peuvent avoir une deuxième vie dans les mains d'un autre.

Restez à l'affût, d'autres informations suivront.

MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Distribution gratuite de plants d'arbres



La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe avec l'Association forestière Québec métropolitaine et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin de distribuer gratuitement à ses citoyens de jeunes plants de feuillus et de résineux.

Cette distribution s'effectuera samedi le 28 mai prochain entre 9 h et 12 h, au gymnase de l'école primaire Caps-des-Neiges 1 située au 3455 ave Royale. Un maximum de trois plants par résidence sera imposé. Une preuve de résidence sera exigée. Un feuillet d'information vous sera distribué au début du mois de mai.



Sondage sur nos produits agricoles

Afin de nous aider à orienter le développement agroalimentaire, le comité agricole de St-Ferréol-les-Neiges vous demande votre collaboration en complétant le sondage suivant, portant sur vos intérêts pour les produits agricoles locaux.

Deux bons d'achat de 50 \$, valides chez Les Canardises (www.lescanardises.com) et à la Chocolaterie des Neiges (chocolateriedesneiges@videotron.ca), seront attribués au hasard parmi les participants au sondage, le 15 avril 2011.

Une version électronique du sondage est disponible à www.gaillarde.net/sondage.htm



Connaissez-vous des producteurs locaux? _____	oui	non
Avez-vous un intérêt pour l'achat de produits agricoles locaux? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fréquentez-vous des kiosques ou marchés publics de la région? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous intéressé par la formule de type panier de famille? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous intéressé par l'achat de produits biologiques? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un intérêt pour l'achat des produits locaux suivants?	oui	non
Fruits frais _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légumes frais _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits fruits frais _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits fruits transformés ou congelés (ex : confiture) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits de spécialité (ex : pintage ou cerf) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits fins (ex : foie gras ou chocolats) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits de l'érable _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fleurs, plantes et arbustes _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Viande congelée (en grande quantité) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Viandes transformées _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Œufs _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fromage artisanal _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pain artisanal _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas préparés (prêt à servir ou congelés) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	oui	non
Seriez-vous intéressé à participer à un sondage plus élaboré sur le domaine agroalimentaire? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

S.V.P Acheminer ce questionnaire rempli à l'attention du Comité agricole, à l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église, St-Ferréol-les-Neiges, Qc G0A 3R0 ou par courriel pour la version électronique à info@gaillarde.net **avant le 12 avril prochain.**



Baseball été 2011

www.baseballcotedebeaupre.com



Inscription au plus tard le 31 mars 2011

Le coût d'inscription comprend :

- Le prêt du costume (pantalon, ceinture, chemise);
- Casquette;
- Assurance de Baseball Québec;
- Entre 18 et 24 parties dans la saison et évaluation de tous les joueurs.

Catégories offertes

Classe B / A / AA

Novice :	6 à 7 ans (2004-2005)
Atome :	8 et 9 ans (2002-2003)
Moustique :	10 et 11 ans (2000-2001)
Pee-Wee :	12 et 13 ans (1998-1999)
Bantam :	14 et 15 ans (1996-1997)
Midget :	16-17-18 ans (1993-1994-1995)



Le tarif énuméré plus bas s'applique à tous les jeunes demeurant dans une municipalité faisant partie de l'entente intervenue lors de l'officialisation de l'Association, soient les villes et municipalités participantes : Château-Richer, L'Ange-Gardien, Ste-Anne-de-Beaupré, Beaupré, St-Tite-des-Caps, St-Ferréol-les-Neiges, St-Joachim et Boischatel. Dans le cas contraire, un montant supérieur sera exigé (tarif non résident)

	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant	Non résident
Novice	100%	75%	50%	25%	
Novice	80,00 \$	60,00 \$	40,00 \$	20,00 \$	110,00 \$
Atome	145,00 \$	108,75 \$	72,50 \$	36,25 \$	191,25 \$
Moustique à Bantam	155,00 \$	116,25 \$	77,50 \$	38,75 \$	203,75 \$
Midget	170,00 \$	127,50 \$	85,00 \$	42,50 \$	222,50 \$

P/S : Des frais supplémentaires de 30 \$ seront chargés pour les joueurs de classe « A », pour les frais d'administration de la Ligue. Pour information : Bianka Filion 1-888-283-6298

Offres d'emploi pour l'été

L'Association de baseball mineur de la Côte-de-Beaupré est à la recherche de marqueurs et arbitres pour 2011. Nous avons besoin de jeunes de 14 et plus pour être marqueur et de 15 ans et plus ou d'adultes, homme ou femme, pour le poste d'arbitre. La formation est remboursée et les arbitres sont complètement habillés par l'association. Les salaires (non imposables) sont des plus intéressants et nous remboursons les déplacements dans certaines situations. Pour informations, contactez M. Christian Laberge au 418 824-3841 ou par courriel labchri@hotmail.com



Groupe de balle molle local

Nous avons besoin de la participation de plusieurs jeunes pour un maximum de plaisir!



Pour les garçons et filles de 7 à 9 ans, un groupe de balle molle local sera créé. Les participants évolueront **uniquement sur le terrain de balle de Saint-Ferréol-les-Neiges**. Les parties auront lieu le mercredi à 18h30. La saison se déroulera dans la semaine du 27 juin 2011 pour se terminer à la mi-août.

Responsable de l'activité : M. Guy Dupont

Inscription :

Avant le 24 juin 2011, par téléphone ou directement à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Coût d'inscription : Gratuit

Information : Martin Pouliot, 418 826-2253



Soccer ÉTÉ 2011



Savais-tu que le soccer est le sport qui gagne le plus de popularité présentement? Tu aimerais pratiquer ce sport au cours de la prochaine saison? Que tu sois petit ou grand, fille ou garçon, le Club de soccer Coste des Beaux-Prés Isle d'Orléans t'invite à t'inscrire !

Par la poste AVANT le 15 mars 2011

CSCBIO
C.P. 65
St-Pierre I.O. (Québec) G0A 4E0

EMPLOI D'ÉTÉ - ARBITRE

Nous avons peut-être un emploi rémunéré pour toi. Si tu es intéressé ou si tu as des questions, communique avec le Club CSCBIO au 418 456-2612 car il te faudra suivre une formation payée par le Club de soccer.

Municipalités ayant un protocole d'entente avec le CSCBIO : Beaufort, Ste-Anne-de-Beaufort, Château-Richer, St-Ferréol-les-Neiges, St-Joachim, St-François, St-Jean, St-Laurent, Ste-Famille, St-Pierre et Ste-Pétronille

Année de naissance	Frais d'inscription
2003 à 2005	60 \$
1990 à 2002	100 \$
Autres municipalités	
2003 à 2005	95 \$
19901 à 2002	135 \$

* rabais de 10 \$ accordé pour le troisième joueur de la même famille, 4^e enfant : gratuit

* prévoir une photo format passeport pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2000

* joindre un chèque de dépôt de 60 \$ daté du 30 septembre 2011 pour le prêt du chandail

Pour nous contacter : www.cscbio.ca ou 418 456-2612

Au plaisir de te voir cet été!



L'ÉCOLE DE VÉLO DE MONTAGNE CARON & GUAY - MONT SAINTE-ANNE

DÉBUTERA SA 14^e SAISON !!!



Encore cette année, plus de 100 jeunes entre 4 ans et 13 ans parcourront la base et les sentiers du Mont-Sainte-Anne avec comme objectifs de :

- devenir un bon pilote en descente
- rivaliser les nombreuses montées
- changer les vitesses, bien doser les freins
- apprendre les rudiments de la mécanique de base
- accumuler les 10 diplômes de perfectionnement
- connaître les règles du code de la route
- respecter l'environnement et surtout de **S'AMUSER !!!!**

Alors avis aux jeunes qui délaisseront bientôt leurs petites roues et à ceux qui veulent rouler à fond :

Quand : les dimanches matins de 10 h à 12 h

Début : 12 juin 2011 pour 10 semaines

Coût : 210 \$ incluant billet de saison, licence de la fédération de cyclisme, cours et diplôme

Info : Nous écrire à : ranj@videotron.ca ou par téléphone (entre 18 h et 19h30) au 418 826-3340

P.S Peut-être y a t-il des Marie-Hélène Prémont ou des Alex Harvey parmi vous ?



RANDOS ADOS MSA

Un programme permettant aux 12 à 17 ans de rouler en groupe sur les single tracks, de s'initier à la descente, de participer à un défi Pump track, de rouler la nuit avec une frontale... Un beau trip de 10 sorties, incluant l'accès aux sentiers du Mont-Sainte-Anne pour l'été 2011.

Détails et inscription :
clubcyclistemsa.com

AUTRES PROGRAMMES:

- **Développement et compétition**
10 ans et plus - Adultes
- **Récréatif adultes**
Cross-country et route

Contact: info@clubcyclistemsa.com

Inscriptions
avant le **30 avril**

CLUBCYCLISTEMSA
MONT SAINTE-ANNE

COURS D'INITIATION AU CANI-CROSS



Cours d'initiation au merveilleux sport qu'est le cani-cross avec votre chien domestique. Avec un guide professionnel et passionné des chiens, apprenez toutes les techniques pour pratiquer ce sport en alternant entre la marche et le jogging.

Ce cours de 6 semaines vous permettra de créer un lien fort et durable avec votre chien en plus de se mettre en forme en parcourant des magnifiques sentiers pédestres dans la région du Mont-Sainte-Anne. Les objectifs de l'activité sont de :

- S'initier au cani-cross ;
- Faire de l'activité physique en plein air avec votre chien ;
- Socialiser votre chien ;
- Découvrir de nouveaux sentiers où pratiquer le cani-cross sur la Côte-de-Beaupré.



Matériel obligatoire : Harnais de taille, corde bungee et harnais adapté au chien (matériel en vente auprès du guide)

Coût : 75 \$ plus taxes par personne

Session printemps

1. Débutant : Samedi 9 h à 10 h 30 (début le 7 mai)
2. Intermédiaire : Samedi 9 h à 10 h 30 (début le 7 mai)

INSCRIVEZ-VOUS : 418 827-2227

COURS DE YOGA

ADULTES

Le yoga est une discipline ou une philosophie qui, à partir de positions corporelles associées à une respiration contrôlée, permet de maintenir une bonne santé physique et mentale menant au bien-être de la personne. Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis. Cours donné par madame Marcelle Rioux. Maximum 10 participants.



Jour : Mercredi
Heures : 14 h à 15 h (intermédiaire), 17 h 45 à 18 h 45 (pour tous)
Durée : 6 semaines (début le 20 avril 2011)
Coût : 40 \$
Endroit : Hôtel de ville

Inscription au plus tard le 15 avril 2011 au 418 826-2253

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

PRINTEMPS 2011

- Tu as envie de te mettre en forme ou de maintenir ta forme physique actuelle ?
- Tu aimes faire des activités de groupe ?
- Tu aimes être motivé(e) pour faire du sport et de l'activité physique ?
- Tu aimes le plein air ?

VIENS DONC TE JOINDRE À NOUS LES LUNDIS SOIRS POUR DES SÉANCES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SUPERVISÉES ET ENCADRÉES PAR MME CAROLINE DUBORD (éducatrice physique)!

Dates : les lundis, du 2 mai au 20 juin 2011
Heure : de 19 h à 20 h 30
Durée : 8 semaines
Coût : 50 \$

Date limite d'inscription : 29 avril 2011

Rendez-vous 19 h à la montagne en face de la Boutique Sport Alpin

Pour vous inscrire : téléphonez à M. Martin Pouliot au 418 826-2253

VERNISSAGE ÉCOLE DE PEINTURE DE ST-FERRÉOL-LES-NEIGES

Nous avons le plaisir de vous inviter au vernissage de l'école de peinture de St-Ferréol-les-Neiges. Les artistes de l'atelier se feront une joie de vous recevoir dans la salle de l'Âge d'Or de l'Hôtel de ville, vendredi le 13 mai 2011 à 19 h. Un petit cocktail sera servi pour l'occasion.



LA ZONE MAISON DES JEUNES

Qu'est-ce qu'une Maison de jeunes ? C'est un milieu de vie animé où les jeunes de 11 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des adultes actifs, critiques et responsables. L'équipe de travail est composée d'intervenants dynamiques, professionnels et qualifiés, et ce, sous la supervision d'un conseil d'administration. Le bon fonctionnement de l'organisme repose sur un code d'éthique suivi par les travailleurs, mais également par les jeunes. De nombreux services sont offerts aux jeunes : relation d'aide, milieu de vie, aide aux devoirs, création de C.V., traitement de l'information sur des sujets d'intérêt jeunesse, etc. Nous effectuons également des sorties, des voyages, des soirées thématiques et des levées de fonds pour permettre aux jeunes de défrayer le coût des activités.



PROGRAMMATION

Activités Mars

Les mercredis, au gymnase de l'école primaire Caps-des-Neiges I

- 4 au 7 mars : Voyage à New-York
- 9 mars : Assemblée générale annuelle
- 10 mars : Village des sports (jour)

- 11-12 mars : Soirée cinéma à la MDJ
- 14-15 mars : Soirée construction
- 17-18 mars : Tournoi Rock Band
- 19 mars : Cabane à sucre (jour)
- 21-22 mars : Atelier de cuisine
- 25 mars : Soirée de filles
- 26 mars : Soirée de gars
- 28 et 31 mars : Soirée des défis

Activités Avril

Les mercredis, au gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

- 1^{er} avril : Loup-garou
- 2 avril : Aquarium de Québec
- 4-5 avril : Soirée Quiz
- 6-7 avril : Confection de chocolats
- 8-9 avril : Initiation à l'origami
- 11-12 avril : Soirée des défis
- 14-15 avril : Atelier Seconde Vie
- 16 avril : Souper collectif
- 18-19 avril : Atelier « Environnement »
- 21 avril : Soirée Humour
- 22-23 avril : Soirée de Pâques
- 26 avril : Bingo
- 28 avril : Taie Boxe
- 29-30 avril : Soirée cinéma à la MDJ

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre maison de jeunes, visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACE-BOOK.

CONCOURS MDJ'EN TALENT 2010



La maison des jeunes La Symbiose de Cap-Rouge a organisé, pour une troisième année, un concours de talents ouvert aux jeunes qui fréquentent une maison de jeunes de la région de Québec. Une jeune, âgée de 17 ans, qui fréquente notre point de service de St-Tite-des-Caps, a participé au concours. Lors du spectacle final qui s'est déroulé le samedi 12 février 2011 à Saint-Augustin, Musique Plus était sur place pour effectuer l'animation de

la soirée, en compagnie d'un jeune qui a gagné le concours d'animation pour ce spectacle. Félicitations à Roxanne Verreault qui a offert une excellente performance.

ENCAN CHINOIS



Les Maisons de jeunes sont financées en majorité par l'Agence de santé et des services sociaux. Par contre, ce montant ne défraie pas tous les coûts reliés au fonctionnement. Afin d'amasser du financement, nous avons organisé un Encan Chinois le vendredi 26 février dernier à l'école primaire Caps-des-Neiges 1 de Saint-Ferréol-les-Neiges, en partenariat avec le Carnaval des Neiges. Cet évènement fut animé par Monsieur Michel Guimond, député du Bloc Québécois. Merci à tous de votre participation. Vous aurez plus de détails lors de la prochaine parution.

Nous rejoindre

Par téléphone : 418 826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet : www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

RÉSULTAT IMPRESSIONNANT DE L'ÉQUIPE CAPS-DES-NEIGES I AU PENTATHLON DES NEIGES



Félicitations à l'équipe de l'école Caps-des-Neiges I qui a remporté la médaille d'argent au volet scolaire du Pentathlon sur les Plaines d'Abraham jeudi le 24 février dernier. Cette équipe était formée de Gabriel Lachance (3^e année), Félix-Olivier Moreau (3^e année), Jérémie Giguère (4^e année), Alec Charbonneau (3^e année) et Maxime Dorval (3^e année).

LA VIE PAROISSIALE



PROGRAMME DU CARÊME ET DE LA SEMAINE SAINTE

Temps de réflexion

Il est bon de se donner du temps pour se retrouver et partager ce que nous sommes et ce que nous avons....

Célébration du pardon

Notre-Dame du St-Rosaire: lundi, le 11 avril 2011 à 19 h
St-Joachim mardi, le 12 avril 2011 à 19 h
St-Ferréol-les-Neiges mercredi, le 13 avril 2011 à 19 h
St-Tite-des-Caps jeudi, le 14 avril 2011 à 19 h

Durant ces célébrations, des enfants vivront leur 1^{er} pardon ou le pardon avant la 1^{ère} communion.

Bienvenue à tous à la fête du pardon et de la réconciliation.

Dimanche des rameaux (16-17 avril 2011)

Messes aux heures habituelles

Samedi le 16 avril 2011 à 16 h à l'église de Notre-Dame du St-Rosaire et à **19 h** à St-Tite-des-Caps.

Dimanche le 17 avril 2011 à 9 h à St-Ferréol-les-Neiges et à **10 h 30** à St-Joachim

Bienvenue à tous.

Jeu de Saint (21 avril 2011) à 19 h en l'église de St-Tite-des-Caps et Notre-Dame du St-Rosaire à Beaupré.

Les jeunes des quatre paroisses qui célèbrent leur profession de foi et leur confirmation seront présents avec leurs parents à St-Tite-des-Caps



Vendredi Saint (22 avril 2011)

Office du Vendredi Saint :

à 15 h à St-Joachim et St-Tite-des-Caps

à 19 h à St-Ferréol-les-Neiges et Notre-Dame du St-Rosaire

Chemin de croix :

à 15 h à St-Ferréol-les-Neiges et Notre-Dame du St-Rosaire

à 19 h à St-Joachim et St-Tite-des-Caps

Il y aura possiblement une marche avec la croix à 14 h 30 dans chaque paroisse. À vérifier dans le feuillet paroissial.

Samedi Saint (23 avril 2011)

Messe de la Résurrection à 20 h en l'église de St-Joachim et de St-Ferréol-les-Neiges

Pâques (24 avril 2011) :

à 9 h à St-Ferréol-les-Neiges et Notre-Dame du St-Rosaire

à 10 h 30 à St-Tite-des-Caps et St-Joachim

N'oubliez pas la tradition de la cueillette de l'eau de Pâques avant le levé du soleil en ce matin de Pâques.

JOYEUSES PÂQUES!

SOUPE POPULAIRE

Le dimanche 3 avril 2011, à 11 h 30, à la salle municipale de St-Ferréol-les-Neiges, nous vous invitons à venir déguster une de nos soupes. En ce début de printemps, partageons un temps de fraternité tout en aidant un projet communautaire.

Nous comptons sur votre présence. Notre contribution volontaire nous permettra de dire notre solidarité internationale

Bienvenue à tous!

L'équipe d'animation locale

Un bol de soupe

S'asseoir, partager une soupe.

Debout : la préparer, la servir, faire la vaisselle...

Histoire d'hummer le parfum d'herbes et de légumes mijotant.

Histoire de se raconter, de prêter l'oreille à quelqu'un.

Histoire pour l'une de décrocher, pour l'autre de donner de son temps.

Décrocher la lune, le téléphone, Internet, le gros lot les amphithéâtres...

Histoire de voir des gens, bâtir une communauté, un bol à la fois.

Mercredi entre 11 h et 12 h 30 au local de l'Âge d'Or, à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges.

ZLEE

ZONE LIBRE D'EAU EMBOUTEILLÉE



Récemment, l'équipe d'animation locale, responsable de la pastorale paroissiale, demandait à ce que l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges devienne Zone libre d'eau embouteillée. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une campagne pancanadienne de l'organisme Développement et Paix visant à sensibiliser, entre autres, tout citoyen à une problématique fondamentale : la marchandisation de l'eau.

Cette pratique ordonne le gaspillage éhonté d'énergies et de ressources. Qu'on pense à : l'exploitation, le raffinage, la transformation du pétrole; les incidences dues au transport, à l'entreposage, à la récupération, à l'enfouissement, à l'éparpillement des dites bouteilles. Et encore : que dire de l'accaparement et de la privatisation des sources d'eau potable à travers le monde par des intérêts commerciaux des moins scrupuleux.

Enfin, faisons urgemment les liens entre les utilisations du pétrole, du plastique et l'incidence sur nos vies quotidiennes : guerre, endettement des gouvernements, pollution, changements climatiques... Comme citoyen, citoyenne, vous êtes invité à emboîter le pas : soyez non seulement sensible à l'utilisation de l'eau chez vous, bien précieux s'il en est, mais dans un esprit de solidarité et de justice, buvez l'eau de votre robinet, une eau d'une qualité exceptionnelle.

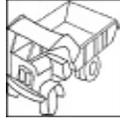
Y'a vraiment de quoi rendre Grâce !

FRIPERIE DE LA CÔTE



INC

**11186 Royale, Beaupré
(près de la Caisse Populaire)**



6 jours par semaine

(du lundi au samedi de 9 h à 17 h)

Pour renseignement : 418 702-0732

On y retrouve des vêtements pour toute la famille,
des meubles, des livres, des jouets...
presque neufs, à prix d'aubaine.

Venez la visiter avec vos proches et vos amis.
Vous ferez des affaires d'or.

**50% sur tous les vêtements :
le premier jeudi de chaque mois.**

REMERCIEMENTS

Après plusieurs années au service de la liturgie comme coordinateur, formateur, superviseur..., M. Ronald Asselin quitte ses fonctions. Les membres du comité de liturgie qui se préoccupent de la préparation des différentes célébrations à l'église, le remercie au nom de la communauté paroissiale, pour tout le temps qu'il a donné.

Avec toute notre reconnaissance!

Le comité de liturgie

LE BÉNÉVOLAT DE

MICHELINE



En ce dimanche où nous célébrons l'action bénévole, je voudrais vous rappeler l'engagement assidu de Micheline Rondeau Caron qui a fait beaucoup pour son milieu.

En effet, Micheline nous a quitté pour un monde meilleur, le 5 avril dernier, après avoir cumulé plusieurs années d'implication dans la communauté : elle a travaillé auprès des enfants qui se présentaient aux sacrements, elle les a

accompagnés avec compétence, avec foi et amour, ne comptant jamais son temps; elle était lectrice aux messes du dimanche, ministre de communion et au service à l'autel aux messes de funérailles...

On pouvait toujours compter sur elle pendant la Semaine Sainte : par exemple, combien d'années elle a organisé seule le lavement des pieds du Jeudi Saint avec les élèves de sa classe...

Elle fut l'une des premières personnes à prendre en charge l'initiation des enfants au service à l'autel : elle le faisait avec assiduité, déférence et gratuité. Elle en profitait pour leur expliquer le privilège qu'ils avaient de pouvoir se tenir aussi près du tabernacle. Pour être sûre que les enfants soient présents aux pratiques et aux célébrations, Micheline faisait elle-même le taxi en allant chercher les enfants à la maison et les ramenait par la suite...

Jamais, elle n'a refusé l'aide qu'on lui demandait : elle s'est même astreinte à faire des lectures, quelques jours seulement avant son entrée définitive à l'hôpital. Elle aura donc servi jusqu'à la fin.

Son engagement ne s'est pas résumé seulement au service à l'église pour lequel elle a toujours été d'un grand secours, elle fut conseillère municipale, secrétaire au sein du Cercle des Fermières et une personne ressource incomparable dans les soins aux personnes âgées qu'elle aimait tellement et pour qui elle s'est dévouée corps et âme? En un mot, elle fut et demeure un exemple vivant du don de soi.

Merci donc à Micheline pour les heures passées à vivre sa mission de baptisée, celle de répandre l'écoute, le dévouement et l'amour chez ceux et celles qui nous côtoient. Sa foi profonde, sa pratique assidue de la prière et sa disponibilité de tout instant en faisaient une femme d'une valeur inestimable dans notre paroisse. Par ses actions, elle aura rendu notre communauté plus vivante, plus significative et encore merci à elle.

Nous sommes à l'offertoire, joignons toutes nos actions d'entraide à celles qu'a posées Micheline pendant sa vie et demandons au Seigneur de nous donner la force de poursuivre notre route en nous ouvrant de plus en plus aux autres.

Texte lu à l'Église à l'occasion de la fête des bénévoles.

HLM

« Le Louis Soumande »

Comme vous le savez peut-être, l'édifice du 3400, ave Royale comprend 11 logements pour des personnes de 50 ans et plus.

Présentement, il y a deux logements disponibles. Pour toute information ou si vous avez un intérêt quelconque à donner votre nom, communiquer avec la soussignée, au numéro 418 826-2082.

Merci de votre collaboration.

ALBERTINE LAJEUNESSE
Directrice



SITE D'INTERPRÉTATION ET DE PLEIN AIR

Les Sept-Chutes

Situé à St-Ferréol-les-Neiges, le site Les Sept-Chutes accueille chaque année des milliers de visiteurs d'ici et d'ailleurs. Véritable Musée naturel au pays des courageux bâtisseurs d'eau

de la fin du 19e siècle, ce lieu unique propose une interprétation animée du patrimoine scientifique, environnemental et culturel. Sentiers pédestres aménagés et sécuritaires sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord, visite du barrage et de la centrale toujours en opération, immersion à la forge originale et arrêt incontournable au centre Forces d'attraction situé à la maison du Surintendant de l'ancien village... Un tout qui représente une occasion de mettre à profit vos expériences et votre passion du public !



Notre organisation favorise l'amélioration continue des compétences de travail par l'intégration de notre programme de formation dynamique à vos expériences. Nous avons à cœur la revitalisation de cet endroit chargé d'histoire grâce à la qualité de l'animation, à la mise en valeur du patrimoine, à la préservation de l'environnement et à la promotion des visites d'installations hydroélectriques du site Les Sept-Chutes.

Plus qu'un emploi, un vécu, un privilège, un moment de découvertes avec nous... et notre clientèle !

GUIDE-ANIMATEUR(TRICE) - INTERPRÈTE

- Accueillir et interagir avec le public afin de susciter son intérêt, sa compréhension et son appréciation de notre produit touristique et ce, au barrage, au centre Forces d'attraction, à la centrale et à la forge;
- Guider, animer des groupes de visiteurs et diriger des visites sur le site en expliquant tout au long du parcours les ressources particulières dans les domaines scientifique, historique et naturel;
- Utiliser diverses méthodes pour communiquer l'information aux visiteurs (présentation audio-visuelles, démonstration

interactives, ateliers animés, maquettes, matériels pédagogiques, etc.).

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS

- Accueillir, orienter, informer les visiteurs sur les services, les produits touristiques et les activités au site Les Sept-Chutes ainsi que sur les attraits environnants ;
- Promouvoir les services offerts et la programmation du site par téléphone ou en personne ;
- Contrôler les admissions et percevoir les frais d'entrée, s'il y a lieu ;
- Répondre à des besoins particuliers de la clientèle selon les services offerts;
- Maintenir les inventaires du matériel information et de la boutique souvenir;
- Recevoir et traiter les plaintes de la clientèle;
- Faire vivre une expérience unique aux nombreux visiteurs, petits et grands;
- Encourager la prolongation des séjours et des visites dans la région.

Envoi de votre candidature

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 mars 2011

info@sept-chutes.com

Fax : 418 826-1630

4520 avenue Royale

St-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0

Pour information : 418 826-3139 poste 221

Sans frais : 1 877 724-8837 poste 221

Monsieur Robert Pilote, président de la Corporation du site Les Sept Chutes, est fier d'annoncer l'entrée en service de son nouveau directeur général, monsieur Bernard Paré.

Depuis plusieurs mois, les membres du conseil d'administration de la corporation travaillent fort à un ambitieux plan de développement devant assurer la pérennité du site Les Sept-Chutes. Récemment, Desjardins Marketing Stratégique, une firme spécialisée en gestion et marketing touristique, a réalisé un diagnostic permettant de tracer les grandes lignes de ce plan. L'embauche d'un directeur général d'expérience est donc l'une des premières actions posées en ce sens.

Le principal mandat de monsieur Paré est de travailler à développer l'expérience WOW capable d'attirer les visiteurs en grand nombre au site Les Sept Chutes. Les adeptes d'activités récréotouristiques sont aujourd'hui très exigeants. Ils réclament de vivre une expérience mémorable, de qualité et surprenante. Les Sept-Chutes et son équipe ont tout le potentiel nécessaire pour offrir une telle expérience.

Monsieur Paré est directeur général de l'Association des amis du Cap Tourmente depuis 12 ans. Il possède des formations en tourisme (Collège Mérici), en développement de l'industrie éolienne (UQAR) et en gestion des organisations (U. Laval).

Information : Bernard Paré 418 826-3139

NOUVEAUTÉ :**LE SENTIER MESTACHIBO
ACCESSIBLE AUX ADEPTES
DE GÉOCACHING****Sentier
Mestachibo**

Le sentier Mestachibo est fier d'annoncer que, depuis le 6 janvier dernier, le sentier est pourvu de 11 caches destinées aux amateurs de géocaching. Cette nouveauté est le fruit du travail de deux bénévoles; M. Marc Genest et son épouse. Cette amélioration permettra aux randonneurs de découvrir le sentier Mestachibo d'une toute autre façon.

Qu'est-ce que le géocaching?

Tel qu'indiqué sur le site www.geocaching.com, « LE GÉOCACHING est une chasse au trésor high-tech pratiquée dans le monde entier par des joueurs avides d'aventures et équipés de systèmes GPS. Le jeu consiste à trouver des récipients cachés, surnommés géocaches, à l'extérieur, puis à communiquer votre expérience en ligne. »

Pour connaître la localisation de ces caches sur le Sentier Mestachibo, consultez la page suivante : http://www.geocaching.com/seek/cache_details.aspx?wp=GC2M579. Ce sentier piétonnier en été et en raquettes l'hiver est accessible gratuitement. Il relie l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges à la station touristique Mont-Sainte-Anne et parcourt le canyon formé par la rivière Sainte-Anne-du-Nord. Le parcours accidenté de 12,8 kilomètres enjambe la rivière à deux reprises en utilisant des passerelles de 70 mètres chacune.

Le site Internet www.mestashibo.com offre une carte GPS du sentier préparée à l'aide de Google Maps et aide les marcheurs à se retrouver à tout moment le long du parcours. Cette carte spectaculaire permet de survoler le parcours à l'avance et de mieux préparer une excursion. Visitez notre site Internet pour plus de détails sur le sentier Mestachibo ou pour télécharger la carte du sentier.

La corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré tient à remercier ses partenaires financiers: Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Hydro-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Pacte Rural 2007 – 2014) et le CLD de la Côte-de-Beaupré.

Pour information : Denis Lachance, président
Tél. : 418 826-9925

Gilles Éthier, vice-président
Tél. : 418 826-0694

ENSEMBLE VOCAL**« ARC-EN-SONS »**

Le spectacle annuel de l'ensemble vocal « ARC-EN-SONS » aura lieu les :

- Vendredi 29 avril 2011
- Samedi 30 avril 2011
- Dimanche 1^{er} mai 2011

à l'auditorium de l'École secondaire du Mont-Ste-Anne. Les billets seront en vente à partir du 1^{er} avril 2011, auprès des choristes et de madame Patricia Nicole au numéro 418 827-8058.

CAPSULE SANTÉ

Vous paniquez à l'idée d'arrêter de fumer? Vous avez déjà cessé de fumer, mais vous passez par des moments de panique quand la cigarette vous manque trop?

Bravo!

D'avoir débuté la lecture de cette capsule est le signe que vous souhaitez vous libérer du tabac pour de bon!

Au lieu d'en griller une, donnez-vous la chance de réfléchir à ce qui suit :

- L'envie de fumer ne dure que quelques minutes;
- Vous ne faites preuve ni de faiblesse ni d'un manque de volonté : c'est normal d'avoir envie de fumer quand on tente de se libérer du tabagisme.
- Acceptez cette crise PASSAGÈRE comme un fait. Ne vous apitoyez pas sur vous-même! Sinon, votre mental en profitera pour créer des justifications douteuses du style « Juste une pof », « Je le mérite bien », « Ce sera la dernière », etc.
- Pour vous changer les idées, FAITES immédiatement quelque chose d'agréable et de bon pour vous et votre santé. Recommencez chaque fois que l'envie de fumer reviendra.



Rappelez-vous ceci :

- Si vous passez à travers cette envie sans fumer, votre confiance en vous et votre fierté augmenteront. Résultat? Les prochaines grosses envies (et les petites aussi) seront de moins en moins nombreuses.
- Par contre, si vous en fumez une, l'envie vous reprendra, mais beaucoup plus rapidement.
- Alors, trouvez des moyens plus positifs d'évacuer ou de vivre votre stress, votre colère, votre déprime ou toute autre émotion.

Deux trucs simples pour vous aider à arrêter de fumer

Quand l'envie d'en allumer une se fait pressante, faites plutôt ceci :

1. Bâiller! C'est un réflexe naturel du corps pour mieux s'oxygéner.
2. Profitez-en pour vous étirer.

Debout ou allongé sur le sol, levez les bras au-dessus de la tête en pointant les mains et les doigts. Imaginez que vous êtes une flèche. Inspirez profondément et étirez-vous au maximum en contractant tous les muscles de votre corps. Gardez cette posture de trois à cinq secondes, puis relâchez-la d'un coup. Recommencez trois à cinq fois.

Pour tirer encore plus de bénéfices de ces petits trucs, combinez-les avec des techniques simples d'imagerie mentale ou de visualisation!

Émilie Sirois

kinésiologue

Intervenante local au programme 0-5-30

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

Source : <http://www.jarrete.qc.ca>



Votre municipalité, au service de la population !

BESOIN D'UNE PLACE POUR VOTRE ENFANT DANS UN SERVICE DE GARDE À CONTRIBUTION RÉDUITE?

Connaissez-vous le bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée (BILA)?

Le BILA permet aux parents de s'inscrire auprès de plusieurs services de garde à contribution réduite (à 7 \$ par jour) en une seule étape. Il recueille les besoins des parents et effectue les références aux milieux de garde ayant des places disponibles.

Le dossier virtuel, disponible sur le site www.bila.ca, peut être visualisé et modifié en tout temps (date de naissance, changements d'adresse, etc.).

Les parents peuvent s'inscrire au www.bila.ca ou par téléphone au 418 842-2521 poste 2 ou sans frais au 1 877 342-2521 poste 2.

Le Bila, des avantages pour tous

- Inscription gratuite en une seule opération pour accéder à une place en service de garde éducatif ;
- Attribution des places selon des critères objectifs et de manière impartiale ;
- Attribution des places selon les besoins (temps partiel, horaire atypique ...);
- Consultation et mise à jour rapide de l'information de son dossier ;
- Confirmation automatique de son inscription par courriel ;
- La politique d'admission de chaque service de garde est prise en considération lors de l'attribution des places vacantes;
- Meilleur portrait de la situation des besoins des parents;
- Etc.

QUÉBEC EN FORME

Les organismes du milieu se mobilisent pour faire bouger les jeunes de la Côte-de-Beaupré



Le Regroupement Côte-de-Beaupré vient de se voir octroyer une aide financière de 44 000 \$ de Québec en Forme pour la réalisation de son premier plan d'action.

Le Regroupement Côte-de-Beaupré (RCDB) résulte de la mobilisation d'une vingtaine d'acteurs provenant de différents milieux (municipal, scolaire, de la petite enfance, de la santé,

communautaire, de l'emploi...) qui œuvrent auprès des jeunes sur la Côte-de-Beaupré. La mission première du regroupement est d'élaborer des stratégies et des actions concrètes qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans ainsi que dans les familles du territoire. Le développement et la mise en oeuvre des actions visent à renforcer les liens entre les jeunes, les parents et les intervenants du milieu.

Pour les trois prochaines années, les partenaires du RCDB travailleront afin d'accroître l'accessibilité aux environnements facilitant l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif, en plus de maximiser la promotion et la diffusion d'informations touchant les saines habitudes de vie dans les municipalités de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Pour se faire, le RCDB désire conserver et agrandir son réseau de partenaires nécessaires à la réalisation d'actions communes.

Des actions concrètes à venir

Concrètement, c'est plus de 20 actions qui seront mises en place d'ici juin 2011 pour améliorer le bien-être de nos jeunes et des familles par la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Notons principalement, la mise en place d'une consultation qui sera effectuée auprès des intervenants, des parents et des jeunes de 0-17 ans qui permettra d'identifier leurs connaissances sur l'offre de services, les programmes, les besoins et intérêts, les obstacles ainsi que les pistes de solution quant à l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Les résultats de cette consultation serviront à l'élaboration des prochains plans d'action et permettront la réalisation d'actions porteuses de changements sur la santé de notre communauté.

Dans le but de développer l'identité et la notoriété du RCDB, les partenaires lanceront un concours en janvier afin de trouver un nom et un logo au regroupement qui mettront en valeur sa mission et ses objectifs. Pour les aider dans leur démarche, les partenaires du regroupement peuvent compter sur le soutien de la coordonnatrice du RCDB engagée depuis le mois d'août dernier. Pour toute information concernant le projet de mobilisation de Québec en Forme sur la Côte-de-Beaupré, nous vous invitons à communiquer avec cette dernière par téléphone au 418 821-8053, poste 0178, ou par courriel à l'adresse suivante :

cdbeaupre@regroupement.euebecenforme.org.

Pour toute information sur Québec en Forme, visitez leur site internet : www.euebecenforme.org.

Source : **Amélie Bédard**, coordonnatrice

Regroupement Côte-de-Beaupré
418 821-8053 poste 0178

cldbauptre@regroupement.quebecenforme.org



JOURNÉES RÉCRÉATION

**Cours disponibles à
L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ
11025, boul. Ste-Anne, local 7, Beaupré**

Scrapbooking : tous les mardis matin de 9 h à 11 h 30 et les mardis aux deux semaines de 13 h à 15 h

Création de cartes, d'enveloppes et autres : aux deux semaines les mardis de 13 h à 15 h

Tricot : tous les vendredis de 13 h à 15 h

Transfert d'images : à tous les derniers vendredis de chaque mois, de 9 h à 11 h 30

Matériel vendu sur place au prix coûtant.

Inscription en tout temps au 418 827-8780

Fin des cours : mai 2011

Transport disponible à faible coût. Tous nos cours sont gratuits.

DÉJEUNER BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ sous la présidence d'honneur de **Madame Lucie Gauthier, pharmacienne & propriétaire de la pharmacie Uniprix de Beaupré.**

Dimanche le 6 mars 2011 à compter de 11 h à l'Hôtel Château Mont-Ste-Anne

Au dessert : Monsieur François-Guy Thivierge, l'aventurier-conférencier

Durant le brunch : Monsieur Jean-Paul Lemoine, auteur-compositeur-interprète

Coût : 45 \$ par personne

ENCAN SILENCIEUX BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Dimanche le 29 mai 2011 à compter de 11 h au Centre Ste-Anne de Beaupré, au 10 000, boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré

Sous la présidence d'honneur de Madame Lucie Gauthier, pharmacienne & propriétaire de la pharmacie Uniprix de Beaupré

Spectacle de Cheerleading avec les étudiant(e)s de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne

IMPÔTS GRATUITS POUR LES PERSONNES À FAIBLES ET À MOYENS REVENUS.

Pour information : 418 827-8780



OFFRES D'EMPLOI CAMP DE JOUR



Modalités pour postuler

Les personnes désireuses de postuler pour les postes offerts pour les différents camps de jour pourront se procurer une "Demande d'emploi" à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église, ou faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 25 mars 2011**. La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résidant(e)s de St-Ferréol-les-Neiges.

Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253.

RESPONSABLE D'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR

Nombre de poste disponible : 1

Principales tâches

- planifier, organiser, réaliser et évaluer la programmation du camp d'été;
- rédiger le rapport final;
- voir au respect de l'équipement;
- faire respecter les normes de sécurité;
- participer aux séances d'inscription;
- participer à la soirée d'information pour les parents;
- remplir toutes autres tâches connexes.

Exigences

- être âgé(e) de 18 ans et plus au 1^{er} juin 2011;
- expérience en animation;
- capacité à travailler en équipe;
- sens des responsabilités et de l'initiative;

- sens de l'organisation et du leadership;
- être disponible pour la planification du camp.

Durée : environ 13 semaines

Salaire : 13,00 \$/l'heure

ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR

Nombre de postes disponibles : 4

Principales tâches

- planifier, organiser et réaliser des activités récréatives pour des enfants de 4 à 12 ans;
- assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

Exigences

- être âgé(e) de 15 ans au 1^{er} juin 2011;
- être disponible de la fin juin à la mi-août;
- être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

Profil recherché

- aimer travailler avec les enfants;
- mature et autonome;
- dynamique et créatif;
- avoir du leadership et de l'initiative;
- responsable et organisé;
- avoir de la facilité à communiquer.

Durée : environ 9 semaines

Salaire : 10,00 \$/l'heure





RESPONSABLE D'ÉQUIPE DU CAMP POUR ADOLESCENTS (RAM)

Nombre de poste disponible : 1

Principales tâches

- planifier, organiser, réaliser et évaluer la programmation du camp pour adolescents;
- rédiger le rapport final;
- voir au respect de l'équipement;
- faire respecter les normes de sécurité;
- participer aux séances d'inscription;
- participer à la soirée d'information pour les parents;
- remplir toutes autres tâches connexes.

Exigences

- être âgé(e) de 20 ans et plus au 1^{er} juin 2011;
- expérience en animation;
- capacité à travailler en équipe;
- sens des responsabilités et de l'initiative;
- sens de l'organisation et du leadership;
- être disponible pour la planification du camp.

Durée : environ 13 semaines

Salaire : 13,00 \$/l'heure

ANIMATEUR(TRICE)S CAMPS ADOS-AVENTURE ET POUR ADOLESCENTS (RAM)

Nombre de postes disponibles : 2

Principales tâches

- planifier, organiser et réaliser des activités récréatives pour des enfants de 12 à 16 ans;
- assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

Exigences

- être âgé(e) de 18 ans au 1^{er} juin 2011;
- être disponible de la fin juin à la mi-août;
- être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

Profil recherché

- aimer travailler avec les enfants;
- mature et autonome;
- dynamique et créatif;
- avoir du leadership et de l'initiative;
- responsable et organisé;
- avoir de la facilité à communiquer.

Durée : environ 9 semaines

Salaire : 11,00 \$/l'heure

PLUMobile
Organisateur de déplacements

• TRANSPORT COLLECTIF • TRANSPORT ADAPTÉ

PLUMobile
vous permet d'organiser
vos déplacements entre la
CÔTE-DE-BEAUPRÉ,
L'ÎLE D'ORLÉANS
et QUÉBEC.



Utilisez PLUMobile pour :

- le travail
- les études
- les loisirs
- les rendez-vous médicaux



INFORMATIONS : 418 827-8484 ou 1 866 824-1433 www.plumobile.ca



Bibliothèque aux Sources

Par : Mme Lucie Bédard

Notre horaire :

Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30

Jeu, de 18 h 30 à 20 h 30

Dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30

Rappel : vous pouvez toujours rapporter vos volumes et CD empruntés au secrétariat de la municipalité aux heures d'ouverture des bureaux. Les renouvellements peuvent se faire à la bibliothèque, aux heures d'ouverture, ou encore par téléphone ou à l'aide du NIP.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter!

Une bonne nouvelle

Le maximum de l'amende par bien en retard est passé de 10 \$ à 5 \$. C'est plutôt rare que des frais diminuent! Alors, n'hésitez plus à rapporter des biens empruntés même s'ils sont en retard de plusieurs jours. De votre côté, l'amende est moins élevée, et de notre côté, nous n'avons pas à consacrer de nouvelles sommes pour acheter, de nouveau, un livre ou un CD que nous avions déjà. Et rappelez-vous que l'argent que vous versez à la bibliothèque nous sert à acheter de nouveaux livres pour le plaisir de tous nos lecteurs.

L'utilisation du NIP démystifiée

Pour commencer, il vous faut avoir votre carte d'abonné en main... et connaître votre NIP. Le NIP s'obtient à la bibliothèque : il vous a été communiqué au moment où vous avez demandé votre carte d'abonné. Si par mégarde vous l'avez oublié, vous pouvez toujours en demander un nouveau en passant nous voir à la bibliothèque.

Inscrivez l'adresse suivante dans votre fureteur Internet : <http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca/portail/index.aspx?page=3&BID=346>

Cliquez. S'affiche alors [la page Web de notre bibliothèque](#). Dans la colonne de gauche, premier carré, 2^e entrée, cliquez sur *Mon dossier d'abonné*. La fenêtre suivante s'ouvre :

En haut, à droite, inscrivez votre numéro d'abonné (No d'utilisateur), tel qu'il figure à l'endos de votre carte d'abonné.

Attention, il faut mettre tous les chiffres, y compris les zéros qui peuvent précéder et suivre votre numéro, et ce, sans espace. Sur la ligne suivante, inscrivez votre NIP.

Puis, cliquez sur *Accéder à mon dossier*.

Une fenêtre s'ouvre. Cliquez sur Mon dossier dans la barre de tâches grise. Vous obtenez quatre choix : Consulter dossier, Renouveler prêts, Modifier NIP, Changement d'adresse. Pour le moment, seul le choix Renouveler prêts fonctionne. Vous y êtes, c'est en cliquant sur ce lien que vous pourrez faire vos renouvellements. Si le renouvellement ne se fait pas, communiquez avec nous à la bibliothèque : c'est peut-être qu'un autre abonné a réservé le livre que vous avez en main. Il vous faudra alors le rapporter le plus tôt possible.

Voilà. Dès que les autres choix et liens fonctionneront, nous vous en informerons. Il n'est, pour le moment, pas possible de faire des réservations ou des commandes spéciales à partir de notre site Web. Passez nous voir, nous ferons ces opérations pour vous.

Un bel exemple de collaboration!

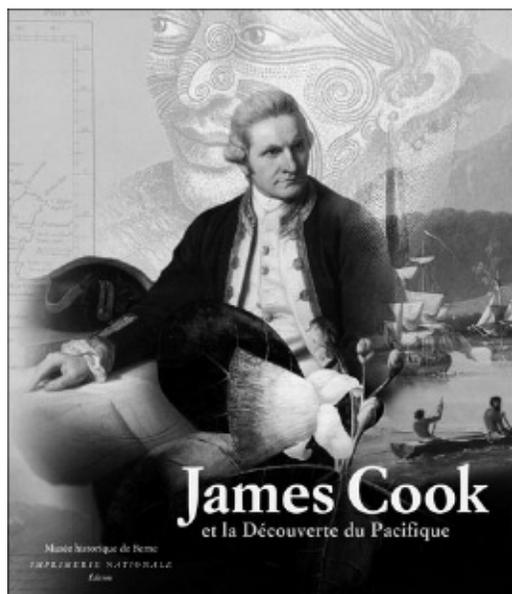
La bibliothèque collabore au programme de lecture et d'écriture « Les cinq au quotidien » mis sur pied par une professeure de l'école Caps-des-Neiges 1 pour sa classe, en fournissant, toutes les trois semaines, un lot de livres que les élèves lisent en classe. Le programme compte cinq volets : *la lecture à soi*, *la lecture à deux*, *l'écoute de la lecture*, *les travaux d'écriture* et *l'étude des mots*.

De plus, des élèves participant à ce projet seront appelés à produire des textes dont certains pourront servir à la fabrication d'un livre. En effet, une animatrice, dont les services ont été retenus par la bibliothèque dans le cadre de son programme d'activités culturelles, viendra diriger un atelier de reliure au cours duquel les élèves intéressés apprendront à relier un livre. Chaque élève qui aura participé à l'atelier repartera avec son exemplaire qu'il aura lui-même relié.

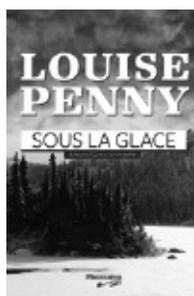
Des suggestions de lecture...

Au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons procédé à l'échange de biens du mois de mars, ce qui veut dire que nous aurons renouvelé quelque 1900 livres appartenant au Réseau biblio. Pendant ce temps, notre collection locale continue de grandir et de se diversifier... romans, documentaires, bandes dessinées, beaux livres, littérature jeunesse, CD : de tout pour tous! Voici trois exemples : Louise Penny : *Sous la glace*, René Goscinny : *Tous les visiteurs à terre*, Musée historique de Berne : *James Cook et la découverte du Pacifique*.

Le nom de l'Anglais James Cook promène un parfum d'aventure. Les trois expéditions maritimes qu'il entreprit dans le Pacifique repoussèrent les limites du monde connu dans l'Europe des Lumières. Sa mort à Hawaï en 1779, tué par



des indigènes dans des circonstances obscures, le fit définitivement entrer dans la légende. Catalogue d'une exposition présentée au musée historique de Berne (jusqu'au 13 février 2011), ce livre retrace son parcours à travers plus de cinquante images et une série d'articles scientifiques. Poussé par la soif de savoir, le capitaine Cook s'entoura de nombreux savants, notamment des botanistes ou des naturalistes qui recensèrent la faune et la flore australes.



Bienvenue à Three Pines, village fictif des Cantons-de-l'Est, au Québec, où se déroule un nombre déraisonnable de meurtres. Mais un lieu où existent aussi l'amitié, la bonne chère et une profonde affection mutuelle. Ainsi que la gentillesse... Le temps des fêtes appelle à la paix et aux bons sentiments, jusqu'à ce qu'un cri déchire l'air glacé. Un meurtre a été commis : une spectatrice de la traditionnelle partie de curling a été électrocutée sous les yeux de tous, au beau milieu d'un lac gelé. Pour diriger l'enquête, l'inspecteur-chef Armand Gamache revient dans la charmante communauté anglophone.

Une nouvelle édition du récit de René Goscinny, « Tous les visiteurs à terre! », vient d'être publiée. Enrichie de plus de 140 pages, elle reprend l'intégralité du texte publié en 1969. La plupart des photos reproduites sont extraites des albums de famille de René Goscinny, que l'on peut reconnaître au sein des passagers. Avec son humour inimitable, l'auteur



d'Astérix et du Petit Nicolas décrit un voyage de trois semaines à bord d'un paquebot. Ce récit est inspiré de ses propres souvenirs de traversées à bord du France, de l'île de France, du Formose, de l'Eugenio C ou de l'Antilles. Grand amateur de croisières, Goscinny déclarait : « J'aime les grands bateaux. Un "trente mètres" pour moi c'est la longueur du bar ». Le ton est donné.

Avis : Le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton sur les orientations stratégiques de la municipalité est disponible à la bibliothèque pour consultation sur place.

Et pour terminer, voici un beau bonjour de la part de nos jeunes bricoleurs-lecteurs.



Venez voir la murale au complet, à la bibliothèque.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite la bienvenue.



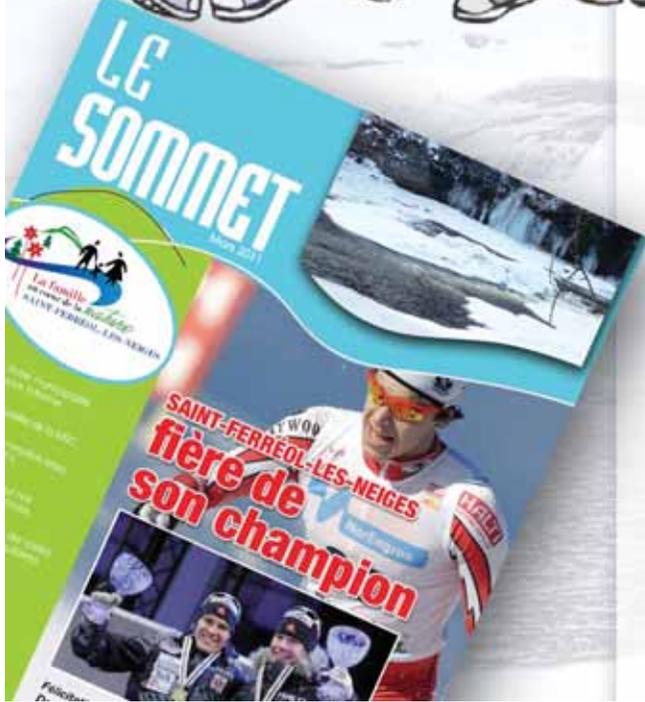
OFFRES D'EMPLOI

CAMP DE JOUR

RESPONSABLE D'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR
ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR
RESPONSABLE D'ÉQUIPE DU CAMP RAM
ANIMATEUR(TRICE)S CAMP ADOS-AVENTURE



Détails en pages 32 et 33



La prochaine parution du journal Le Sommet se fera à la mi-juin.
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à:

info@saintferreollesneiges.qc.ca